



HAL
open science

Apprendre à porter secours

Amélie Decaen

► **To cite this version:**

| Amélie Decaen. Apprendre à porter secours. Education. 2016. dumas-01388826

HAL Id: dumas-01388826

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01388826>

Submitted on 27 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEMOIRE PROFESSIONNEL

Apprendre à porter secours



Illustration figurant sur la première de couverture de *Apprendre à porter secours* réalisé par Frédérique GRINEBALD aux éditions Rue des écoles, 2011.

Présenté par **DECAEN Amélie**

Sous la direction de **Monsieur Francis ROUQUET**

Apprendre à porter secours

Engagement de non-plagiat

Je soussignée,

Etudiante en MEEF EPD à l'ESPE de l'Université de Nantes

- déclare avoir pris connaissance de la charte anti-plagiat de l'Université de Nantes,
- déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour rédiger ce mémoire.

Angers, le Signature :

Liste des abréviations et sigles (par ordre alphabétique)

ACP : Arrêt Cardio-Pulmonaire

AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours

APS : Apprendre à Porter Secours.

ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

BEPS : Brevet Européen de Premiers Secours

BOEN : Bulletin Officiel de l'Education Nationale

BNS : Brevet National de Secourisme

BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

DAE : Défibrillateur Automatisé Externe

DESCO : Directeur de l'Enseignement SCOLAIRE.

DGESCO : Directeur Général de l'Enseignement SCOLAIRE.

EMC : Enseignement Moral et Civique

ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

FNPC : Fédération Nationale de la Protection Civile

INPES : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé

IPAD : Institut de Prévention des Accidents Domestiques

IPS : Initiation aux Premiers Secours

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

MAIF : Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSC2 : Prévention et Secours Civiques de niveau 2

PSE 1 : Premiers Secours en Equipe de niveau 1

PSE 2 : Premiers Secours en Equipe de niveau 2

RCP : Réanimation Cardio-Pulmonaire

SAMU : Service d'aide médicale urgente

SCCC : Socle Commun de Connaissances et de Compétences

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience acquise

UDPS : Union Départementale des Premiers Secours

Liste des figures

<i>Figure 1</i> : Les quatre dimensions de l'Enseignement Moral et Civique	11
<i>Figure 2</i> : La chaîne des secours	14
<i>Figure 3</i> : Comparaison des socles communs de 2006 et de 2016 concernant les premiers secours	17
<i>Figure 4</i> : Certificat de compétences PSC1	21
<i>Figure 5</i> : Modèle d'intervention de DARLEY et LATANE qui démontre qu'une variété de facteurs peut influencer l'intervention auprès d'une victime.	23
<i>Figure 6</i> : Population formée aux gestes de premiers secours en Europe	26
<i>Figure 7</i> : Les sept sections du "BELS Framework"	27
<i>Figure 8</i> : The Hero Construction Compagny	28
<i>Figure 9</i> : Courbe Farmer, ingénieur britannique (1967)	29
<i>Figure 10</i> : Chance de survie en cas d'arrêt cardiaque	30
<i>Figure 11</i> : Un mannequin sur lequel est installé un défibrillateur automatique. Crédits photo : FRED DUFOUR/AFP	35
<i>Figure 12</i> : Une élève remplissant une grille d'observation	43
<i>Figure 13</i> : La mise en scène d'une cuisine	Erreur ! Signet non défini.
<i>Figure 14</i> : Grille d'évaluation pour une situation de brûlure	45

Remerciements

Pour commencer, je souhaiterais adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté de l'aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

En premier lieu, j'adresse mes remerciements à Monsieur Francis ROUQUET – formateur à l'ESPE¹ d'Angers, et formateur PSC1² - qui, en tant que directeur de mémoire, a su se montrer disponible pour me guider dans mon travail et à l'écoute.

Je remercie également Monsieur Anthony AUDOUIN – conseiller pédagogique dans la circonscription de Baugé et formateur APS³ – qui a su répondre à mes interrogations sur les premiers secours et leur apprentissage en classe. Par le biais de la formation pédagogique qu'il a mené à Durtal sur l'apprentissage des premiers secours, je remercie tous les participants dont les multiples échanges ont permis l'enrichissement et l'avancée de ce mémoire.

Je tiens à remercier Monsieur Anthony TRIFAUT⁴, les professeurs des écoles ayant consacré du temps à mon enquête ainsi que l'école de Cheviré-le-Rouge en Maine-et-Loire où j'ai effectué mon stage en responsabilité sur l'année 2015-2016.

Pour finir, je remercie ma famille et mes proches, pour leur soutien permanent, leurs encouragements et leur bienveillance.

¹ Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education.

² Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

³ Apprendre à porter secours.

⁴ Sapeur pompier professionnel, formateur PSE1 PSE2, formateur de formateurs des premiers secours.

Table des matières

Introduction.....	10
1. Apprendre à porter secours d’hier à aujourd’hui.....	11
1.1 Les premiers secours : cadre théorique et juridique.....	11
1.2 Les programmes.....	15
1.3 Socle commun de connaissances et de compétences de 2006 et socle commun de connaissances, de compétences et de culture de 2016.....	17
1.4 Apprendre à porter secours de la maternelle au collège.....	18
1.4.1 Cycle 1.....	18
1.4.2 Cycle 2.....	19
1.4.3 Cycle 3.....	19
1.4.4 Cycle 4.....	20
1.5 Les nouveaux programmes.....	14
2. Constats et enjeux.....	22
2.1 En France.....	22
2.1.1 Des constats alarmants.....	22
2.1.2 Des améliorations progressives.....	24
2.2 Comparaisons internationales.....	25
2.2.1 Norvège.....	26
2.2.2 Australie.....	27
2.2.3 Etats-Unis.....	27
2.3 Enjeux.....	28
2.3.1 Enjeux de santé publique.....	28
2.3.2 Enjeux pédagogiques et éducatifs.....	30

3. Recueil de données et mise en œuvre pédagogique.....	33
3.1 Recueil de données.....	33
3.2 Se former pour former.....	34
3.3 Ressources.....	36
3.3.1 Les partenaires	37
3.3.2 Ressources pédagogiques	39
3.3.3 Projet d'éducation à la santé et interdisciplinarité.....	41
3.3.4 Mise en place pédagogique à l' école de Cheviré-le-Rouge.....	42
3.4 Limites	47
3.5 Recommandations à l'égard du corps enseignant.....	48
Conclusion.....	51
Bibliographie.....	52
Annexes.....	55

Introduction

Chaque année en France, nous dénombrons un grand nombre de décès qui auraient pu être évités si des gestes de premiers secours avaient été réalisés, ou si ces derniers avaient été réalisés correctement en attendant les secours. C'est également un constat qui a été fait à la suite des attentats de janvier et de novembre 2015 en France. Par conséquent, il convient de porter une attention particulière à l'apprentissage des gestes de premiers secours et à la transmission des valeurs de la République dès l'école primaire.

Cependant, cet enseignement requiert une formation bien particulière des enseignants qui est désormais exigée lors du concours de recrutement des professeurs des écoles depuis 2006.

Ce sujet attire particulièrement mon attention compte tenu de l'actualité, et dans la mesure où l'apprentissage des premiers secours relève d'un intérêt important dans l'école où je réalise mon stage en responsabilité. Malgré la présence explicite de cet enseignement dans le socle commun de connaissances et de compétences de 2006, et dans les programmes de 2008, celui-ci semble être souvent délaissé par le corps enseignant. Par ailleurs, cet enseignement, qui fait partie de l'éducation à la santé, vise également la formation du citoyen.

Ces constats me conduisent à proposer la problématique suivante : dans quelles mesures l'apprentissage des premiers secours participe-t-il à la formation du citoyen ? Comment l'enseigner à l'école ?

En premier lieu, je développerai les programmes concernant l'apprentissage des premiers secours d'hier à aujourd'hui pour offrir un cadre conceptuel, avant d'évoquer la mise en place de cet enseignement en France, à l'étranger, et les enjeux de cet enseignement. Enfin, je présenterai les données recueillies auprès de professeurs des écoles exerçant en France afin de mettre en relief les obstacles rencontrés et les mises en place possibles de cet enseignement en classe.

1. Apprendre à porter secours d'hier à aujourd'hui

1.1 Les premiers secours : cadre théorique et juridique

1.1.1 Le cadre théorique

L'apprentissage des premiers secours est un apprentissage figurant dans l'Enseignement Moral et Civique (EMC) qui participe à l'éducation à la santé.

1.1.1.1 L'enseignement moral et civique

L'EMC est la discipline dans laquelle figure l'enseignement des premiers secours. Cette discipline créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République le 8 juillet 2013 comprend plusieurs thèmes notamment : la sensibilité, l'engagement, le droit et la règle et le jugement. Son principal objectif est de former le futur citoyen, notamment à travers le développement de son esprit critique face à l'environnement qui l'entoure.

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles

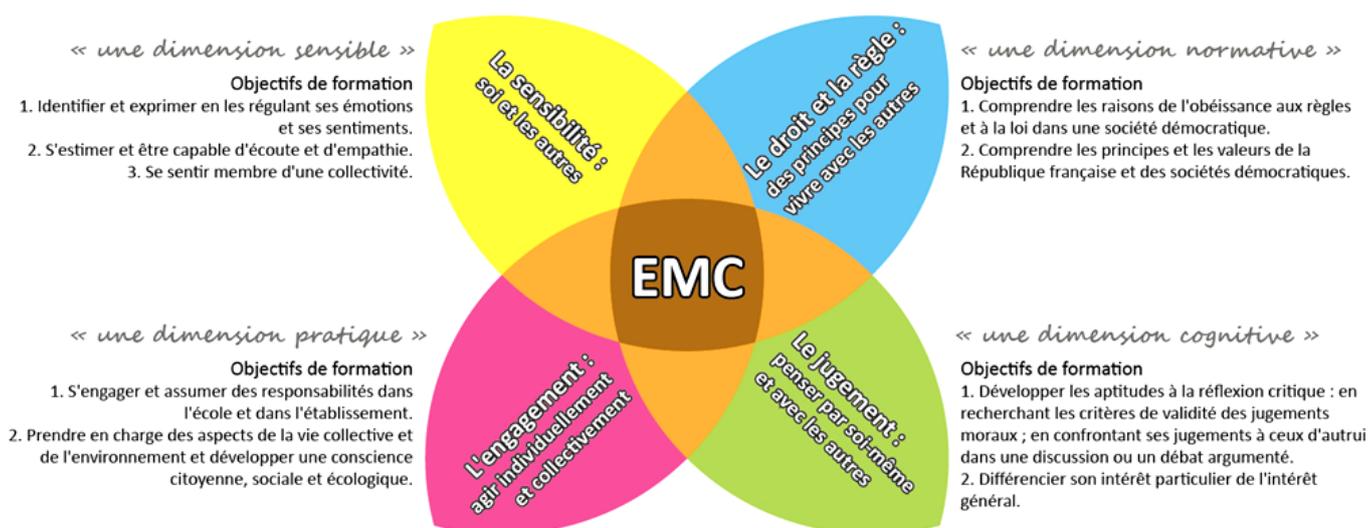


Figure 1 : Les quatre dimensions de l'enseignement moral et civique

1.1.1.2 L'éducation à la santé

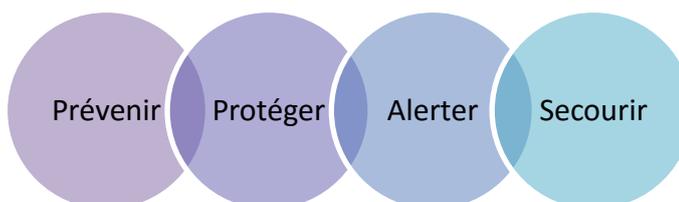
L'éducation à la santé, qui n'est pas une discipline supplémentaire, est une éducation citoyenne, qui a pour but de faire adopter chez l'élève une bonne hygiène de vie. De plus, l'éducation à la santé va permettre l'acquisition de connaissances, notamment sur son propre corps, et va permettre le développement de capacités et de compétences psychosociales. Cette éducation vise également à développer l'expression des élèves sur des problèmes de société, et à stimuler leur esprit critique vis-à-vis de l'environnement.

Les axes prioritaires de cet enseignement sont les suivants⁵ :

- l'hygiène et la santé
- l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques
- l'éducation à la sexualité, l'accès à la contraception, la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du Syndrome d'Immunodéficience (SIDA)
- la prévention des conduites addictives
- la prévention des jeux dits dangereux
- La prévention pour la lutte contre le harcèlement scolaire
- La prévention du mal-être
- L'éducation à la responsabilité face aux risques

1.1.1.3 L'éducation à la responsabilité face aux risques : les premiers secours

Porter secours à quelqu'un ou à un groupe d'individus consiste à les aider à sortir du danger qui les menace.⁶ Les premiers secours visent à exercer plusieurs fondements : prévenir, protéger, alerter et secourir.



⁵Source : <http://eduscol.education.fr/cid47750/education-a-la-sante.html>.

⁶Définition tirée du dictionnaire en ligne Larousse.

La première étape consiste à devancer, et à anticiper les dangers, pour ainsi prendre les précautions nécessaires pour éviter qu'un accident ne survienne. De plus, la connaissance des risques et des dangers permet de développer une attitude plus responsable et réactive en cas d'accident.

La seconde étape comprend la sécurisation de l'endroit où a eu lieu l'accident, et la sécurisation des personnes impliquées. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre un temps pour apprécier la situation et vérifier qu'il n'y ait pas de danger supplémentaire. Lors de l'appréciation de l'état de la victime, il est essentiel de vérifier si le pronostic vital est engagé, notamment si une défaillance des fonctions vitales est constatée : fonction neurologique, fonction respiratoire et fonction cardiovasculaire. De plus, il est recommandé de délimiter un périmètre de sécurité pour éviter le suraccident.

L'alerte, qui correspond à l'étape suivante, s'effectue en contactant le plus rapidement possible les services d'urgence en appelant le 15, qui correspond au numéro du Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU), le 18 qui permet de joindre les pompiers ou encore le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence européen. Des SMS peuvent également être envoyés au 114 pour les personnes malentendantes ou ayant des difficultés à parler.

Enfin, la dernière étape qui est celle de l'intervention auprès de la victime, diffère en fonction de la situation. En effet, l'intervention sera différente en cas de brûlure ou de saignement par exemple, et différera également en fonction du profil de la victime. Ainsi, il sera nécessaire de distinguer une intervention auprès d'un nourrisson, ou d'un adulte, par exemple. Le témoin peut alors soit exercer des premiers gestes qu'il a appris à réaliser, ou alors rester au téléphone avec les services d'urgence qui lui expliqueront en temps réel les gestes à effectuer. Dans le cas où la victime serait consciente, il est également important de lui parler et de la rassurer en attendant l'arrivée des secours.

Ces étapes primordiales font partie de ce qui est appelée la « chaîne des secours » :

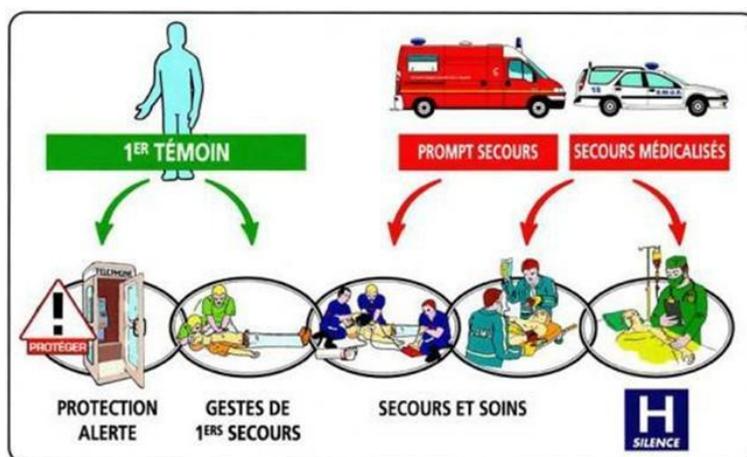


Figure 2 : La chaîne des secours

1.1.2 Le cadre juridique

Intervenir auprès d'une victime est également un devoir civique dans la mesure où chaque citoyen se doit de porter secours à autrui selon le Code pénal. En effet, « *l'abstention volontaire de porter secours à personne en péril* » appelée aussi « *non-assistance à personne en danger* », est un délit, depuis le régime Vichy, formulé dans l'article 223-6⁷ du Code pénal.

Article 223-6

Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.

⁷ Source : <https://www.legifrance.gouv.fr>.

Par ailleurs, cette obligation à porter secours à autrui cible une des valeurs de la République française : la fraternité entre les membres d'une même société.

1.2 Les programmes

Dès juillet 1997, un Bulletin Officiel de l'Education nationale met en évidence que l'Education nationale a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration des deux premiers maillons de la chaîne de secours. Ces maillons correspondent à l'aide d'urgence par les témoins et l'appel d'urgence. Les étapes suivantes de la chaîne de secours, aussi appelée « *la chaîne du sauvetage* », correspondent à la prise en charge médicale coordonnée par les SAMU, le transport vers l'établissement de soins adaptés pour une éventuelle prise en charge hospitalière.

Par ailleurs, cet apprentissage des gestes de premiers secours de la maternelle au collège fait partie de ce qui était appelé « *l'enseignement civique* », et vise à développer un esprit de solidarité. Ainsi, dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN) de 1997 figure :

A l'issue de la scolarité obligatoire, l'élève sera capable de reconnaître une situation d'urgence et de savoir protéger, alerter et effectuer certains gestes en attendant l'arrivée des secours organisés.

Six années plus tard, le BOEN de 2003 indique le partenariat entre le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Santé. Ce document officiel souligne également le rôle des centres d'enseignements des soins d'urgence et le rôle des écoles des SAMU comme conseillers pouvant participer à la formation des enseignants.

Les objectifs mis en relief dans ce bulletin officiel sont les suivants :

- repérer et suivre les problèmes de santé des élèves
- mieux connaître, mieux repérer et prendre en compte les signes de souffrances psychiques des enfants et des adolescents
- assurer tout au long de la scolarité des actions d'éducation à la santé
- développer des comportements civiques et solidaires chez les élèves en généralisant l'apprentissage des gestes de premiers secours

Ainsi, une convention est établie entre le ministère de la jeunesse, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représenté par le Directeur de l'Enseignement Scolaire (DESCO), Monsieur Jean-Paul DE GAUDEMAR et l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé, représenté par son directeur général, Monsieur Philippe LAMOUREUX. Dans leur intérêt commun de la promotion de la santé des enfants et des adolescents et pour renforcer leur partenariat, une programmation d'éducation à la santé en milieu scolaire, de la maternelle au lycée, a été élaborée et est maintenant expérimentée. Dans le but d'une généralisation progressive de l'apprentissage des premiers secours, le développement sur trois années du dispositif « *Apprendre à porter secours* » est mis en place dans toutes les écoles. Ce programme sera poursuivi ensuite dans les collèges en vue de l'obtention par tous les élèves de l'anciennement appelé Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS). Cette attestation est devenue depuis le 1^{er} août 2007 le PSC1. Le principal changement dans cette formation est l'apparition du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). La convention prévoit également que la formation aux premiers secours des enseignants soit aussi bien développée en formation initiale qu'en formation continue.

En août 2004, deux lois sur le code de l'éducation se succèdent, d'une part une loi relative à la santé publique et d'autre part une loi concernant la modernisation de la sécurité civile. Dans la première, il est précisé que chaque élève bénéficiera d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours. Les gestes élémentaires de premiers secours seront également enseignés durant la scolarité obligatoire. Quant à la seconde loi qui concerne la modernisation de la sécurité civile, il est question de souligner le fait que la France s'engage à « *avoir l'ensemble de sa population formée à la prévention des risques de toute nature et aux gestes de premiers secours.* ».⁸

Depuis l'arrêté du 31 décembre 2015, l'attestation des premiers secours est jointe au livret scolaire.

⁸ Loi n°2004-811 du 13 août 2004.

1.3 Socle commun de connaissances et de compétences de 2006 et Socle commun de connaissances, de compétences et de culture de 2016

Dans le Socle Commun de Connaissances et de Compétences (SCCC) de 2006, le pilier 6 intitulé « *Les compétences sociales et civiques* », qui est divisé en deux parties « *la vie en société* » et « *se préparer à sa vie de citoyen* », fait directement appel à l'apprentissage des premiers secours. En effet, il est question durant la formation de l'élève de lui permettre d'être pleinement responsable, d'évaluer les conséquences de ses actes et de respecter les règles de sécurité, notamment routière par l'obtention de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR). L'objectif est également de rendre l'élève capable de porter secours, notamment grâce à l'obtention du PSC1. Il est également stipulé que la vie en société se fonde sur le fait que nul ne peut exister sans autrui et que le SCCC vise à développer chez l'élève la conscience selon laquelle la contribution individuelle est nécessaire à la collectivité.

Par ailleurs, dans le Socle commun de connaissances de compétences et de culture de 2016, nous pouvons constater que les intitulés « *être éduqué à la santé et à la sécurité* » ainsi que « *connaître les gestes de premiers secours* » disparaissent. Le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » peut cependant faire référence à cet apprentissage sans pour autant le notifier explicitement.

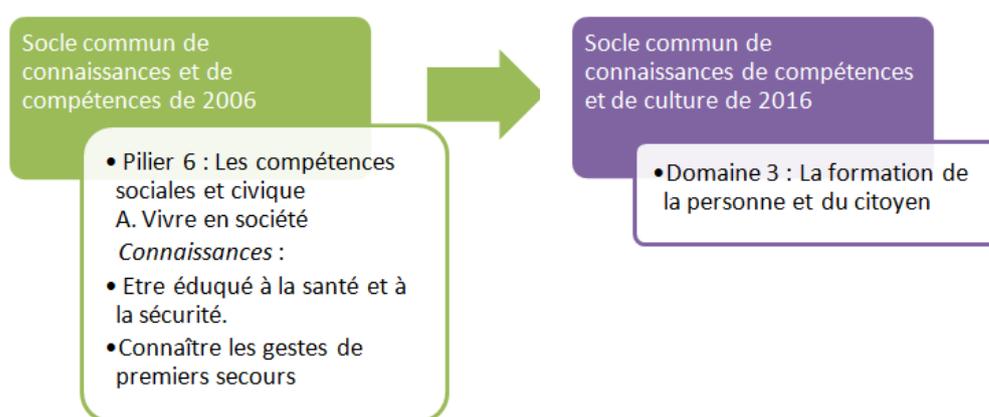


Figure 3 : Comparaison des socles communs de 2006 et de 2016 concernant les premiers secours

1.4 Apprendre à porter secours de la maternelle au collège

Cet apprentissage progressif de la maternelle à la fin du collège, tient compte du développement psychomoteur et cognitif de l'enfant. Les objectifs sont de rendre les élèves capables de protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence adaptés et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours. De cette manière, les élèves sont amenés à reconnaître une situation d'urgence et à connaître les règles de base pour porter secours.

Les domaines concernés par cet apprentissage et par cycle⁹ sont développés ci-après.

1.4.1 Cycle 1

L'objectif est de développer chez l'enfant de maternelle des compétences en matière de prévention et de sécurité.

1.4.1.1 Prévenir

Les élèves vont apprendre à reconnaître les risques de l'environnement familial, repérer une situation inhabituelle ou de danger, pour soi, pour les autres, et se mettre hors de danger.

1.4.1.2 Protéger

A la fin de l'école maternelle, les élèves seront également capables de respecter les consignes données pour éviter un suraccident, se mettre hors de danger, et demander de l'aide pour porter secours ou être secouru.

1.4.1.3 Alerter

Pour porter l'alerte, les élèves devront savoir composer le 15 sur un téléphone, donner leur nom, le lieu de l'accident, et décrire la situation dont ils sont témoins. L'apprentissage consistera également à savoir nommer les différentes parties du corps.

1.4.1.4 Intervenir auprès de la victime

Les élèves seront également capables de rassurer la victime et de lui expliquer que les secours ont été alertés, tout en suivant les conseils donnés.

⁹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Brochure « *Apprendre à porter secours* », Edition Scéren.

1.4.2 Cycle 2

Le cycle 2 a pour objectif de permettre aux élèves de s'engager et d'assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement, afin qu'ils prennent en charge des aspects de la vie collective et qu'ils développent une conscience citoyenne. Ainsi, les élèves sont amenés à s'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux et à porter secours à autrui.

1.4.2.1 Prévenir

A la fin du cycle 2, les élèves doivent être capables d'identifier les risques de leur environnement familial et d'un environnement plus éloigné, d'anticiper et d'éviter un accident.

1.4.2.2 Protéger

Concernant la protection, les compétences à acquérir à la fin du cycle 2 sont d'identifier un danger pour soi, pour les autres et d'être capable de se protéger. Les élèves devront également pouvoir protéger autrui, et non plus seulement suivre des directives énoncées par un tiers.

1.4.2.3 Alerter

Lors de l'alerte, les élèves devront composer le 15 et donner des renseignements plus complets de façon plus structurée. De cette façon, les élèves devront répondre aux questions de l'interlocuteur, décrire plus précisément la situation, indiquer la localisation de la blessure et son aspect, et se situer dans un environnement familial ou plus lointain.

1.4.2.4 Intervenir auprès de la victime

Au terme du cycle 2, les élèves doivent être en capacité de rassurer la victime, d'appliquer les consignes données et de faire face à une situation simple. Ainsi, les élèves seront capables d'éviter la mobilisation de la partie du corps traumatisée, de refroidir la zone brûlée et d'appuyer sur une plaie qui saigne avec une maie protégée.

1.4.3 Cycle 3

Au cycle 3, l'apprentissage des premiers secours s'inscrit également dans le domaine de la sensibilité en enseignement moral et civique où les objectifs sont de se sentir membre d'une communauté, d'identifier et d'exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.

Ainsi, quatre axes sont développés : prévenir, protéger, alerter, intervenir auprès de la victime et correspond à une maxime que les élèves auront à retenir en cycle 3.

1.4.3.1 Prévenir

En plus d'identifier les risques de la vie quotidienne, les élèves devront également savoir évaluer ces risques pour eux et pour les autres. Une fois évalués, les élèves devront connaître les mesures de prévention à prendre à leur rencontre.

1.4.3.2 Protéger

Des analyses de situations plus complexes seront attendues des élèves à la fin du cycle 3 pour alerter et s'impliquer dans la sécurité collective. L'évaluation de cette étape portera aussi sur la mise en œuvre d'une protection adaptée à la situation.

1.4.3.3 Alerter

En ce qui concerne l'alerte, il sera demandé aux élèves de contacter les services d'urgences adaptés en fonction de la situation rencontrée (le 15, 17 ou le 18) de façon plus structurée. Lors de la description de la situation, les élèves devront donner davantage de précisions, en spécifiant notamment si la victime est consciente, inconsciente et si elle respire ou non.

1.4.3.4 Intervenir auprès de la victime

Lors de l'intervention auprès de la victime, les élèves doivent être capables de rassurer la victime, d'appliquer les consignes données et de faire face à une situation complexe. Ainsi, ils devront à la fin du cycle 3 savoir apprécier l'état de conscience d'une victime, libérer les voies aériennes d'une victime inconsciente en basculant la tête en arrière, vérifier l'état respiratoire de la victime, et pratiquer la « mise sur le côté » d'une victime inconsciente qui respire. Les élèves devront surveiller l'évolution de la situation et l'état de la victime.

1.4.4 Cycle 4

Au collège, le PSC1 doit être acquis à la fin de la scolarité obligatoire conformément au Socle Commun de Connaissances et de Compétences. Ainsi, des formations sont mises en place dans les établissements par des organismes habilités. Ces formations permettent un apprentissage plus technique des gestes de premiers secours lors de situations de complexité croissante, impliquant l'intervention auprès d'une victime inconsciente. De cette manière, la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) est enseignée avec l'apprentissage du massage cardiaque externe et du bouche-à-bouche. La RCP est travaillée grâce à l'utilisation d'un matériel approprié, comme des

mannequins ou des défibrillateurs automatisés externes par exemple. Cette formation est également proposée au lycée sur la base du volontariat pour les élèves n'ayant pas bénéficié de la formation PSC1 au collège, ou pour les élèves qui souhaiteraient actualiser leurs connaissances.


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES


ministère
éducation
nationale

**CERTIFICAT DE COMPÉTENCES
DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE
-PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 -**

L'Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale
Vu le procès verbal du formateur, en date du....., déclarant que
M ou Melle.....né (e) le....., remplit les conditions exigées pour
l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, données par le règlement national de pédagogie appliquée
aux emplois/activités de classe 3,
délivre à M ou Melle.....le présent certificat de compétences.
Fait à....., le.....
L'inspecteur d'académie de.....

N°.....

Figure 4 : Certificat de compétences PSC1

2. Constats et enjeux

2.1 En France

2.1.1 Des constats alarmants

2.1.1.1 Accidents domestiques

Chaque année en France, les accidents de la vie courante touchent 5 millions de personnes (dont 1 million d'enfants) et sont responsables de 500 000 hospitalisations ainsi que de 20 000 décès. En un an en France, on dénombre 4 000 morts et 100 000 blessés suite aux accidents de la route, et 1 000 morts par an en ce qui concerne les accidents du travail¹⁰. Le président de l'IPAD¹¹, Jean-Paul LECHIEN, met en évidence l'estimation de 55 victimes par jour en France pour cause d'accidents domestiques (ingestion de produits ménagers, chûtes, brûlures, etc.) contre 14 victimes par jour sur la route. L'éducation à la sécurité et l'apprentissage des gestes des premiers secours sont donc indispensables pour limiter les accidents notamment domestiques.

2.1.1.2 Non-assistance à personne en danger

Malgré les connaissances de certains individus concernant les gestes de premiers secours, d'autres facteurs sont à prendre en compte concernant l'intervention auprès d'une victime. En effet, l'étude de Peggy CHEKROUN, maître de conférences en Psychologie sociale et expérimentale de l'Université de Paris Ouest à Nanterre, démontre que plus le nombre de témoins augmente et moins la victime a de chances d'être secourue. Ce phénomène qui se traduit par l'inhibition de l'action par la présence d'autrui est appelé *l'effet du témoin*, ou *l'effet spectateur*¹². John LATANE et Bibb DARLEY ont été les premiers à mettre en évidence ces constats en 1968, lors d'études menées à la suite de l'affaire Kitty GENOVESE le 13 mars 1964 à New-York. En effet, lors de l'agression sexuelle et de l'assassinat de la jeune femme de 29 ans, 38 individus ayant assisté à la scène sont restés passifs, sans alerter les secours et sans intervenir auprès de la victime.

¹⁰ Données recueillies par la Croix-Rouge française.

¹¹ Institut de Prévention des Accidents Domestiques.

¹² CHEKROUN P. (2008). Pourquoi les individus aident-ils moins autrui lorsqu'ils sont nombreux ?. Revue électronique de Psychologie Sociale, n°2, pp. 9-16.

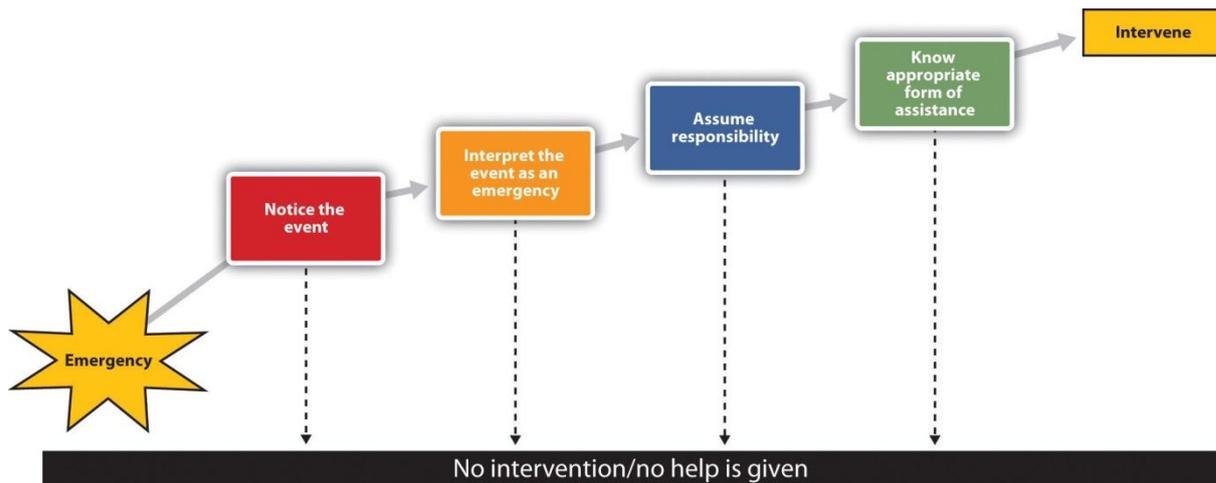


Figure 5 : Modèle d'intervention de DARLEY et LATANE qui démontre qu'une variété de facteurs peut influencer l'intervention auprès d'une victime.

A contrario, lorsque le témoin était seul, cette étude a démontré que 85% des individus sont intervenus, contre 62% lorsque deux témoins assistaient à la scène. Ce pourcentage est diminué de 31% lorsque quatre témoins se trouvaient près de la victime. La prise de décision individuelle est affectée selon les chercheurs LATANE et DARLEY par trois processus :

- l'*influence sociale* (Qu'ont fait les autres et que vont faire les autres ?)
- l'*appréhension de l'évaluation* (De quoi vais-avoir l'air si j'agis ?)
- la *diffusion de la responsabilité* (Pourquoi devrais-je agir plutôt qu'un autre ?)

En effet, lorsque plusieurs individus se trouvent dans une situation d'urgence, l'étude démontre que les individus auront tendance à s'observer mutuellement, dans un premier temps, pour s'assurer de la conduite à tenir, ce qui induira un temps d'inaction. La situation pourra donc être reconsidérée, à tort parfois, comme moins urgente que considérée initialement, étant donné le temps écoulé entre l'observation de la situation, et une éventuelle intervention. Cette *influence sociale* pourra alors aboutir à une absence de prise en charge de la victime.

Par ailleurs, ce phénomène de non-intervention auprès de victimes peut également être expliqué par l'*appréhension de l'évaluation* et la *diffusion de la responsabilité*.

Dans le cas de figure de l'*appréhension de l'évaluation*, les témoins ne vont pas intervenir de peur de mal évaluer la situation. Enfin, lorsque plusieurs témoins assistent à une même situation d'urgence, la réaction pourra être plus lente, voire inexistante, dans la mesure où leur responsabilité

sera divisée par le nombre de témoins présents. A contrario, si un seul témoin assiste à une situation d'urgence, il aura davantage tendance à intervenir, car seule sa responsabilité sera engagée.

Quant à la *diffusion de la responsabilité*, l'étude démontre que si de nombreux témoins sont présents, les témoins pourront supposer que quelqu'un d'autre va intervenir auprès de la victime, ou que quelqu'un l'a déjà fait. Ainsi, plus le nombre de témoins augmente, plus la responsabilité individuelle va s'atténuer. En effet, la responsabilité des témoins sera partagée.

2.1.2 Des améliorations progressives

Depuis les événements tragiques qui ont touché la France en janvier et novembre 2015, on constate une forte demande de formation aux premiers secours émanant de la population française.

Du 6 au 8 février 2015, le premier salon « *Secours expo* »¹³ consacré à l'initiation des premiers secours des visiteurs à Paris, a permis à 10 000 visiteurs d'assister à des démonstrations de gestes de premiers secours réalisés par 46 professionnels de soins d'urgence et de prévention.

Nous pouvons également constater depuis mai 2007 que toutes les personnes, même non formées aux premiers secours, ont le droit d'utiliser des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE). En conséquence, depuis août 2007, une multiplication par 40 du nombre de ces défibrillateurs en libre accès dans des lieux publics est observée, notamment dans les salles de sport ou grandes surfaces par exemple. Ainsi, sur le territoire français en 2016, 15 910 DAE sont comptabilisés. Dans le cas du département du Maine-et-Loire, ce type d'équipement est fixé à toutes les façades des mairies. En parallèle du développement des DAE, des applications pour Smartphones ont été conçues dans le but de permettre la localisation des défibrillateurs les plus proches et d'apporter un guidage des gestes de premiers secours. Cependant, comme le souligne le président du SAMU de France Dr Marc GIROUD, ce dispositif ne doit être utilisé qu'en complément des instructions de professionnels.

¹³ Actu Santé – www.ladepeche.fr – Publié le 30/01/2015 – Relax news.

2.1.2.1 Protection juridique partielle

Sur un lieu d'accident, certains potentiels sauveteurs peuvent être dissuadés d'intervenir auprès d'une victime. En effet, ces derniers peuvent parfois craindre qu'une plainte soit déposée à leur rencontre, dans l'hypothèse où l'intervention auprès de la victime causerait des dégâts matériels ou corporels. Il convient de préciser qu'il existe deux responsabilités, pénale et civile. Concernant, leur responsabilité pénale, l'**article 122-7** protège d'une sanction juridique une personne provoquant des dommages non-intentionnels en réalisant des gestes de premiers secours sur une victime. Cette protection est valable à condition que les gestes réalisés soient proportionnels aux risques encourus. Cet article du Code pénal précise :

N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace.

Ce cadre juridique est également présent dans certaines provinces du Canada et aux Etats-Unis via la loi appelée « *Good samaritan law* », pouvant être traduite par « *loi du bon samaritain* »

2.2 Comparaisons internationales

Au regard du nombre de citoyens formés aux premiers secours, nous pouvons mettre en évidence une différence notable entre la France et ses voisins européens. En effet, la Croix-Rouge française considère en 2013 que 49% des français estiment être formés aux gestes de premiers secours contre 95% pour les norvégiens, soit une différence considérable de 46 points. L'Autriche, l'Allemagne, et la Finlande arrivent également en tête dans ces pourcentages avec respectivement, 80% des autrichiens et des allemands formés aux premiers secours, et 75% des finlandais ayant reçu une formation similaire.

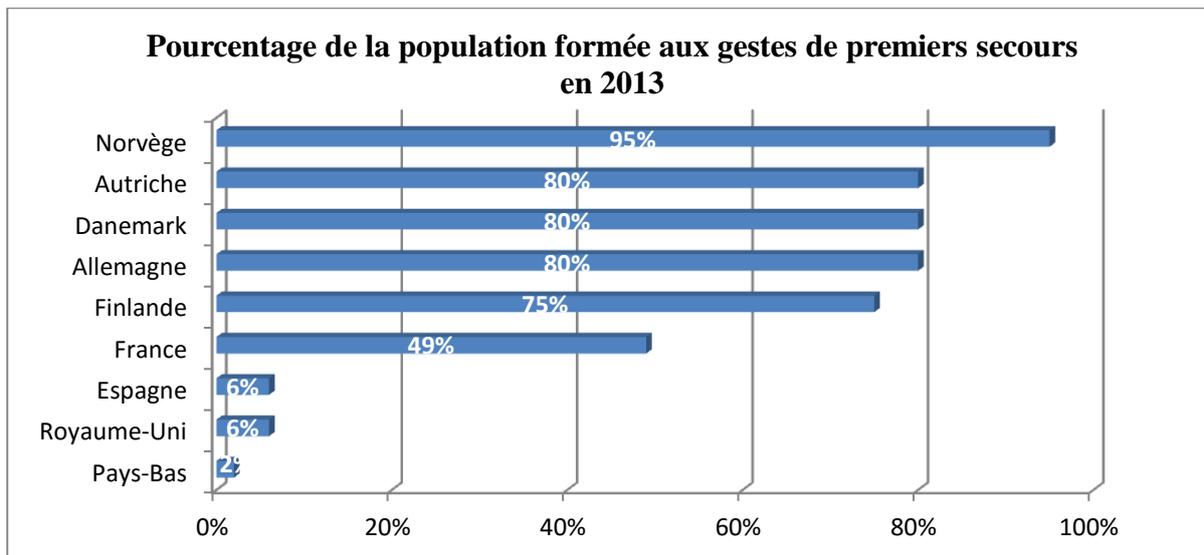


Figure 6 : Population formée aux gestes de premiers secours en Europe

2.2.1 Norvège

Le système éducatif norvégien met en évidence une approche différente de l'apprentissage des premiers secours dispensé aux élèves de sept à seize ans. En effet, un programme scolaire d'enseignement de la RCP a été mis en place depuis 1961 sur le plan national. Ce programme obligatoire est progressif et modulaire, et se divise en grades pour s'adapter aux différentes tranches d'âge, et au développement de l'enfant. Par ailleurs, l'étude menée par l'Université de Bergen qui fut parue en février 2011 dans le *Journal scandinave du traumatisme, de la réanimation et de la médecine d'urgence*, prouve l'efficacité de la formation aux premiers secours d'enfants entre quatre et cinq ans lors de six cours de trente minutes. Durant ces cours, les élèves ont été sensibilisés à différents gestes : parler à la victime, la toucher, la réconforter, essayer de la réveiller, vérifier sa respiration et appeler un numéro d'urgence.

Cependant, le président de l'Institut de Prévention des Accidents Domestiques (IPAD) Jean-Paul LECHIEN met en garde l'apprentissage de ce type de gestes dès le plus jeune âge car la sensation d'échec peut être culpabilisante pour un jeune enfant.

Outre ces différences significatives au niveau européen, on peut également mettre en évidence un écart concernant la formation aux premiers secours avec l'Australie et les Etats-Unis.

2.2.2 Australie

Des recherches australiennes ont prouvées que l'enseignement des premiers secours dès l'école primaire était bénéfique. En effet, en comparant deux groupes : un ayant reçu un enseignement des premiers secours à l'école primaire et l'autre groupe ayant commencé cet apprentissage au collège, il a été constaté que les élèves ayant reçu une première initiation au secourisme étaient davantage performants. Ainsi, les réactivations régulières ont permis une meilleure mémorisation des gestes à réaliser par les élèves. Il reste par ailleurs indispensable de non seulement effectuer des réactivations sur les connaissances, mais également d'insister sur la pratique des gestes.

2.2.3 Etats-Unis

Dans le district de San Francisco, un programme d'enseignement concernant la RCP est mis en place depuis 1993 dans les écoles publiques nommé « *CPR in our schools* ». Ce programme est en cours de généralisation depuis 2000 et prend appui sur un document de recommandations établie par le département des Sciences humaines et de la Santé intitulé « *The BELS Framework*¹⁴ ». Ainsi les gestes de premiers secours, et notamment la RCP, sont enseignés avant l'âge de dix ans. Les élèves de onze ans sont également sensibilisés à l'utilisation d'un défibrillateur. De plus, aux Etats-Unis, les enseignants sont formés directement auprès de médecins urgentistes pour parfaire la technique gestuelle et ainsi l'expliquer plus aisément à une classe.

- The BELS Framework consists of seven sections:
- Section I: Background information on teaching basic emergency lifesaving skills to students
 - Section II: Overview of cognitive, physical, and social/moral development principles pertinent to schoolchildren's ability to learn and perform emergency skills
 - Section III: Sequence of basic emergency lifesaving skills performance
 - Section IV: Developmental principles and teaching strategies for the cognitive, psychomotor and social/moral learning of basic emergency lifesaving skills from kindergarten through 12th grade
 - Section V: Application of the BELS Framework for critiquing and selecting basic emergency lifesaving skills curricula
 - Section VI: Advocacy issues for incorporating basic emergency lifesaving skills into school curricula
 - Section VII: Resource list, selected bibliography, and evaluation form

Figure 7 : Les sept sections du "The BELS Framework"

¹⁴ *Basic Emergency Lifesaving Skills for Children and Adolescents.*

Aux Etats-Unis et plus particulièrement à Seattle, qui est la plus grande ville de l'Etat de Washington, une importante mobilisation locale a été menée. Depuis 1970, des défibrillateurs ont été déployés en grand nombre, et notamment dans les véhicules de police. Par ailleurs, 79% de la population affirmait en 2008 avoir suivi un cours de gestes de premier secours.

De plus, un nouveau programme nommé « *The Hero Construction Company* » fondé par Matt LANGDOM est dédié à promouvoir l'étude transdisciplinaire de l'héroïsme dans les écoles en luttant contre l'intimidation et les comportements anti-sociaux. Ce phénomène tend également à inciter les interventions auprès de victimes lors d'une situation de détresse.



Figure 8 : The Hero Construction Compagny

2.3 Enjeux

Cet apprentissage soulève d'importants enjeux de santé publique, mais également pédagogiques et éducatifs.

2.3.1 Enjeux de santé publique

Cet apprentissage a pour but de permettre à chaque individu d'être apte à réaliser des gestes simples pour secourir des victimes et éviter l'aggravation de leur état. A titre informatif, 10 000 vies pourraient potentiellement être sauvées chaque année en France, si 20% supplémentaires de la population étaient formés.¹⁵

¹⁵ Source : La Croix Rouge française. 2013.

2.3.1.1 Les risques

Différents risques sont présents dans le quotidien de chacun. Ces derniers peuvent être répartis en cinq groupes : les risques naturels, les risques technologiques, les risques de transports collectifs, les risques de la vie quotidienne et enfin les risques liés aux conflits¹⁶. Les trois premiers groupes relèvent de risques majeurs du fait de leur faible fréquence et de la gravité importante.

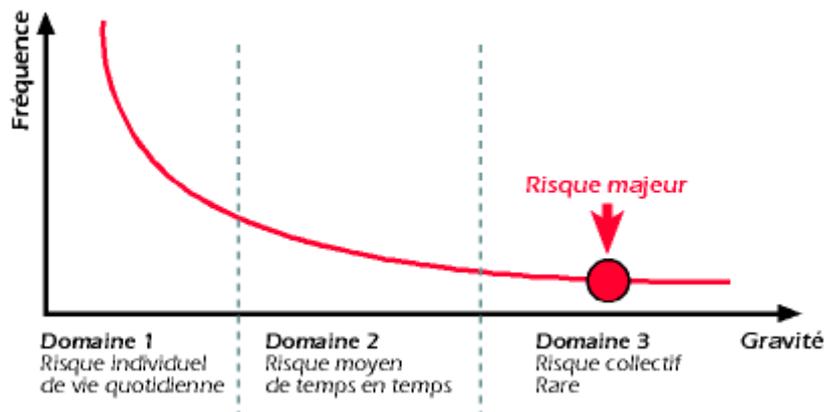


Figure 9 : Courbe de Farmer, ingénieur britannique (1967)

Les risques auxquels nous sommes exposés sont donc omniprésents dans notre quotidien et supposent une formation de la population non seulement en ce qui concerne la connaissance des risques encourus, mais également en ce qui concerne l'attitude et les mesures adaptées aux différentes situations possibles.

2.3.1.2 Les objectifs

Les premiers gestes de secours sont fondamentaux dans la mesure où la rapidité de l'alerte et l'efficacité des premiers gestes interfèrent sur le pronostic vital d'une victime. Par ailleurs, les personnes formées aux gestes de premiers secours peuvent avoir un réel impact sur l'état de santé de la victime, notamment lorsque les services d'urgence sont submergés. Le but est alors d'éviter toute aggravation éventuelle.

L'objectif est également de désacraliser les gestes de premiers secours qui pourront être réalisés par tous les individus. Par exemple, dans le cas d'un individu victime d'un arrêt cardio-pulmonaire (ACP), le pourcentage de survie est nettement supérieur lors de l'intervention d'un tiers puisqu'il s'élève à 20% contre 0,4% lorsqu'aucun geste de premiers secours n'est réalisé.

¹⁶ <http://www.risquesmajeurs.fr/definition-generale-du-risque-majeur>

Impact de la réalisation des gestes de premiers secours sur la survie d'un individu en ACR

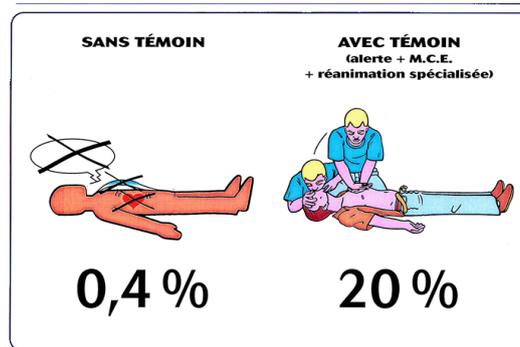


Figure 10 : Chance de survie en cas d'arrêt cardiaque

2.3.2 Enjeux pédagogiques et éducatifs

L'École vise à former de futurs citoyens, et chaque citoyen doit être en mesure de pouvoir porter secours à autrui. Le système éducatif français se doit donc de favoriser la mise en place de cet apprentissage au sein des écoles pour que chaque élève devienne acteur de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Par ailleurs, une attention particulière vise à développer cet apprentissage à l'école, où est visé l'ensemble des individus d'une classe d'âge, ce qui permet donc de créer une situation d'égalité face à cet apprentissage.

2.3.2.1 Les compétences psychosociales

L'apprentissage des premiers secours permet non seulement de développer l'éducation à la responsabilité, qui constitue un objectif essentiel dans l'éducation des enfants, mais aussi de mobiliser des compétences psychosociales. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les compétences psychosociales sont définies comme suit :

Les compétences psychosociales selon l'OMS (1993)

Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne [...]. Les compétences psycho-sociales ont un rôle important dans la promotion de la santé et du bien-être physique, mental et social.

Ainsi, l'OMS définit dix compétences psychosociales :

- Savoir résoudre les problèmes et savoir prendre des décisions.

- Savoir gérer son stress et gérer ses émotions.
- Avoir une pensée créative et une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles.
- Avoir conscience de soi et avoir de l'empathie pour les autres.

Lors des gestes de premiers secours, chaque élève propose une réflexion sur la complexité des problèmes qu'il peut rencontrer et sur l'argumentation de ses choix, en comparaison à ceux d'autrui. Il passe également par une phase d'interrogation en vue d'aboutir à un raisonnement et à une prise de décision. L'individu doit également être capable de pouvoir communiquer efficacement avec les secours spécialisés. Par ailleurs, l'empathie et le sens de l'engagement et de l'initiative sont également développés lors de cet apprentissage dans la mesure où les élèves vont progressivement éprouver un sentiment d'appartenance à une collectivité.

De plus, en s'impliquant dans la vie de l'école à partir de projets APS par exemple, les élèves vont être amenés à travailler ensemble en autonomie et à coopérer entre eux.

Ces compétences psychosociales définies par l'OMS sont donc parfaitement mobilisées lors d'un apprentissage aux premiers secours.

2.3.2.2 Donner du sens aux apprentissages

Au-delà des compétences acquises, l'apprenant peut se sentir mobilisé par cet apprentissage dans la mesure où il se projetera dans l'utilisation future de celles-ci. Cette utilisation sociale des connaissances scolaires renvoie à ce qu'appelle Philippe MEIRIEU la « *motivation expectative* »¹⁷. En effet, l'élève aura davantage d'intérêt pour un apprentissage à partir du moment où il perçoit son utilisation à l'extérieur de l'école. L'engagement dans des projets, tels que ceux pouvant être mis en place concernant l'apprentissage des premiers secours, favorise le sens donné aux apprentissages.

¹⁷ MEIRIEU Ph. Sciences humaines. Mensuel n°268 – mars 2015. *La motivation – D'où vient-elle ? Comment motiver autrui ?*

2.3.2.3 *L'estime de soi*

À travers cet apprentissage, les enseignants ont la possibilité de diversifier les compétences et de valoriser les élèves dans d'autres domaines. Les situations didactiques et pédagogiques proposées pourront alors permettre de mettre en avant des élèves en difficultés dans d'autres domaines, ce qui favorisera l'estime de soi des élèves. La mise en place de cet apprentissage a donc un intérêt fondamental dans la réussite de tous les élèves. De plus, l'apprentissage des gestes de premiers secours développera également un sentiment de sécurité, d'appartenance, favorisera la connaissance de soi et des autres, ce qui encouragera l'estime de soi. En attisant la confiance et l'estime que les élèves ont en eux-mêmes, cet apprentissage permettra également de favoriser la prise de risque des élèves dans n'importe quel apprentissage.

Comme vu précédemment, la formation APS permet l'acquisition de nombreuses compétences psychosociales, elle donne du sens aux apprentissages et permet de développer chez l'élève l'estime de soi. Plusieurs questions se posent alors, comment pouvons-nous expliquer ce retard de formation en France vis-à-vis d'autres systèmes éducatifs étrangers ? Quelles sont les obstacles rencontrés à tous les niveaux ?

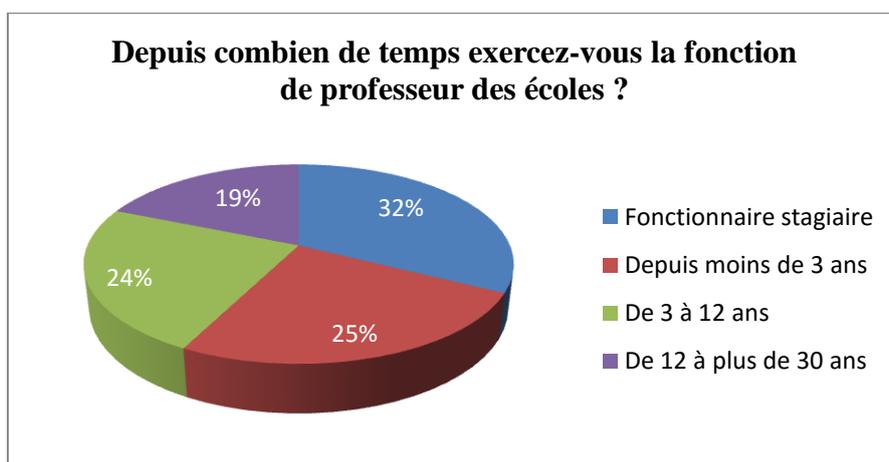
3. Recueil de données et mise en œuvre pédagogique

Ma recherche consiste à mettre en évidence comment cet apprentissage est mis en place sur le plan national et quels sont les obstacles rencontrés par le corps enseignant.

3.1 Recueil de données

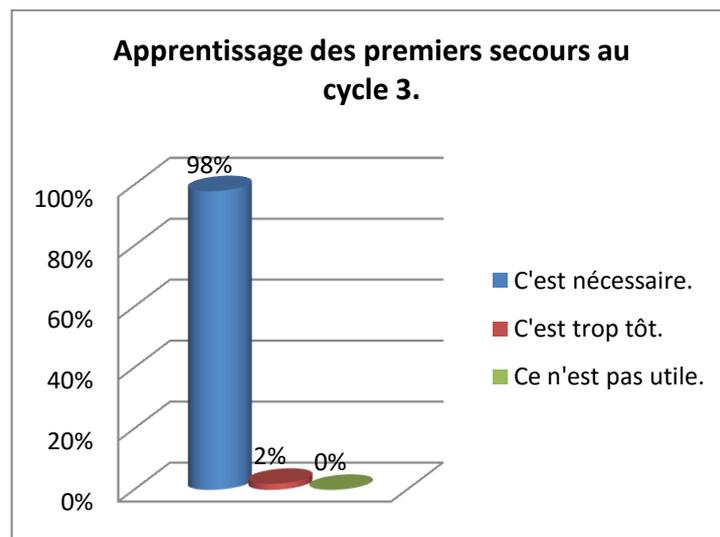
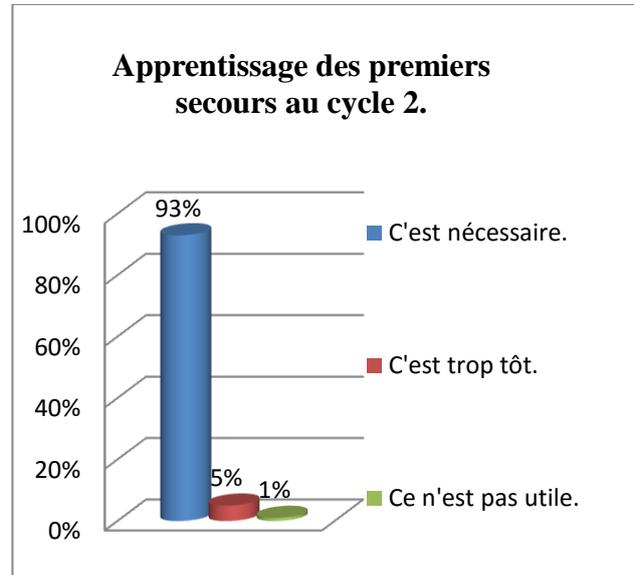
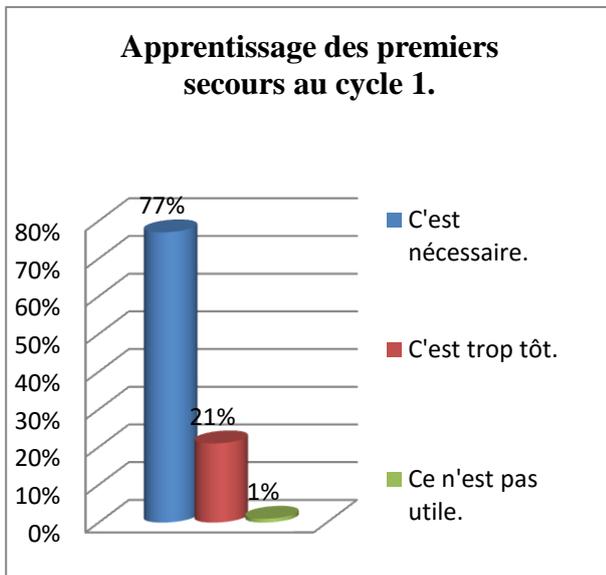
Pour réaliser cette recherche, je me suis appuyée sur les réponses d'une enquête par questionnaire. Ce questionnaire de 17 questions diffusé par le biais d'un lien internet sur les réseaux sociaux ainsi que par envoi et transfert de mails m'a permis d'obtenir 80 réponses de professeurs des écoles sur le plan national du 9 janvier 2016 au 31 mars 2016. Mon approche est donc centrée sur les pratiques enseignantes.

Dans un premier temps, j'ai souhaité identifier les participants en fonction d'un indicateur d'année de prise de fonction. Nous pouvons alors constater que 32% des professeurs des écoles ayant répondu à l'enquête possède au minimum l'AFPS, ou son équivalent le PSC1, étant donné leur prise de fonction après la loi de refondation de 2013. En effet, cette loi précise l'obligation de détenir l'une de ces attestations pour accéder au concours de recrutement des professeurs des écoles.



Au regard des résultats de l'enquête, 26% des professeurs des écoles interrogés estiment que l'apprentissage des premiers secours à la maternelle serait peu pertinent dans la mesure où les élèves seraient trop jeunes. À contrario, pour 81%, cet enseignement est nécessaire pour les élèves de cycle 3. Nous ne pouvons cependant omettre que plus l'apprentissage est précoce et plus il est gage d'efficacité sur le plan de la prévention. De plus, chaque enfant, notamment en bas âge, peut

potentiellement être au contact d'une situation d'urgence dans laquelle il peut jouer un rôle déterminant.



3.2 Se former pour former

À partir des données collectées, nous pouvons mettre en évidence que la majorité des personnes interrogées détient une formation adaptée (PSC1). Cependant, aucune remise à niveau de cette formation n'est proposée ce qui pourrait être un obstacle à sa mise en pratique et expliquer en partie le taux élevé de l'absence de mise en place de cet apprentissage à l'école. De plus, malgré l'acquisition du PSC1 pour les fonctionnaires nouvellement recrutés, certains professeurs des écoles sur le terrain n'ont pas eu l'opportunité de bénéficier de cette formation.

Dans le but d'enseigner les premiers secours, suivre une formation de base à la suite d'une demande est réalisable. Il est également possible de solliciter une association, nationale ou agréée, qui propose des formations comme la Croix Rouge française, la Fédération Nationale de la Protection Civile (FNPC), la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers Français (FNSPF), la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS), ou encore l'Association Nationale des Premiers Secours (ANPS) par exemple. Des formations sont également possibles par des organismes habilités, les administrations de l'Etat, les corps d'armées ou encore certaines entreprises publiques ou régies.

Par ailleurs, le corps enseignant a la possibilité de suivre la conférence pédagogique nommée « Apprendre à porter secours ». Cette formation vise à mettre en évidence les programmes concernant cet apprentissage, favoriser les échanges concernant les méthodes pédagogiques à privilégier et consolider la maîtrise des gestes de premiers secours.



Figure 11 : Un mannequin sur lequel est installé un défibrillateur automatique. Crédits photo : FRED DUFOUR/AFP

À l'issue de cette formation, les enseignants seront capables de faire face à des situations d'urgence qui peuvent avoir lieu en milieu scolaire et capables d'enseigner les gestes de premiers secours.

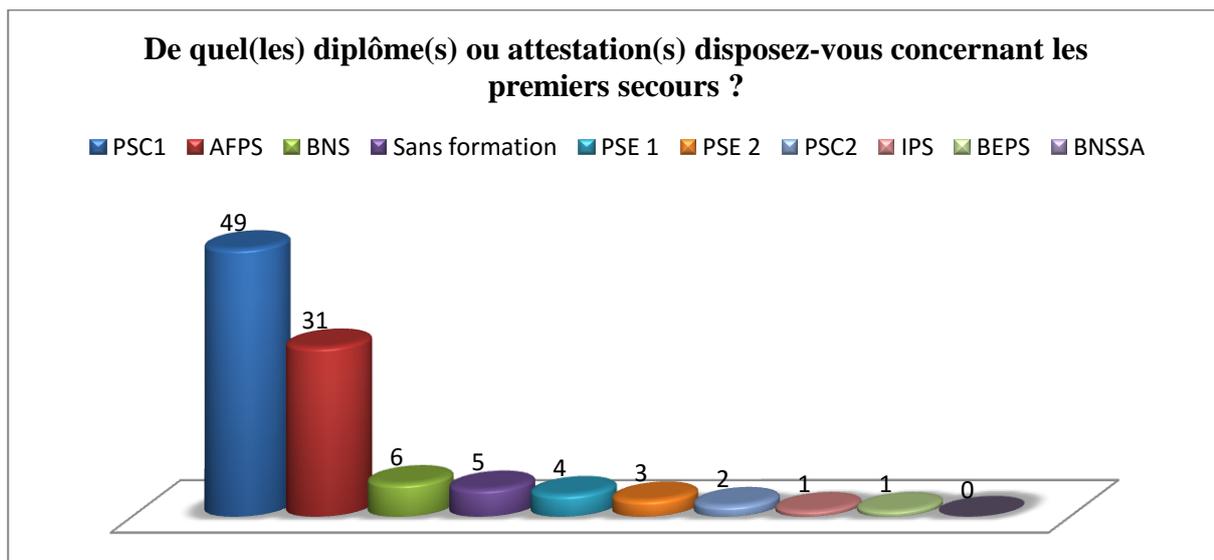
Le 14 décembre 2015, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat VALLAUD-BELKACEM a également communiqué que des enseignants et autres personnels de l'Éducation nationale allaient être formés aux premiers secours.

Par ailleurs, un plan de relance concernant la formation continue des enseignants du premier degré a été annoncé par la Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire (DGESCO) lors du Conseil supérieur de l'éducation du vendredi 25 mars 2016. Ce plan a pour but de permettre aux

professeurs des écoles de bénéficier de trois jours de formation continue chaque année, en dehors des animations pédagogiques déjà en place. Ce dispositif , qui impliquerait l'ajout de 230 postes pour augmenter la décharge des maîtres formateurs ainsi que 700 autres postes pour remplacer les professeurs des écoles en formation, pourrait permettre de favoriser les formations des gestes de premiers secours.

Pour parfaire cette formation, il est fortement conseillé de réactualiser ses connaissances et c'est notamment ce que propose gratuitement la Croix-Rouge française lors d'initiation aux premiers secours à l'occasion de la journée mondiale des premiers secours le 8 septembre en France.

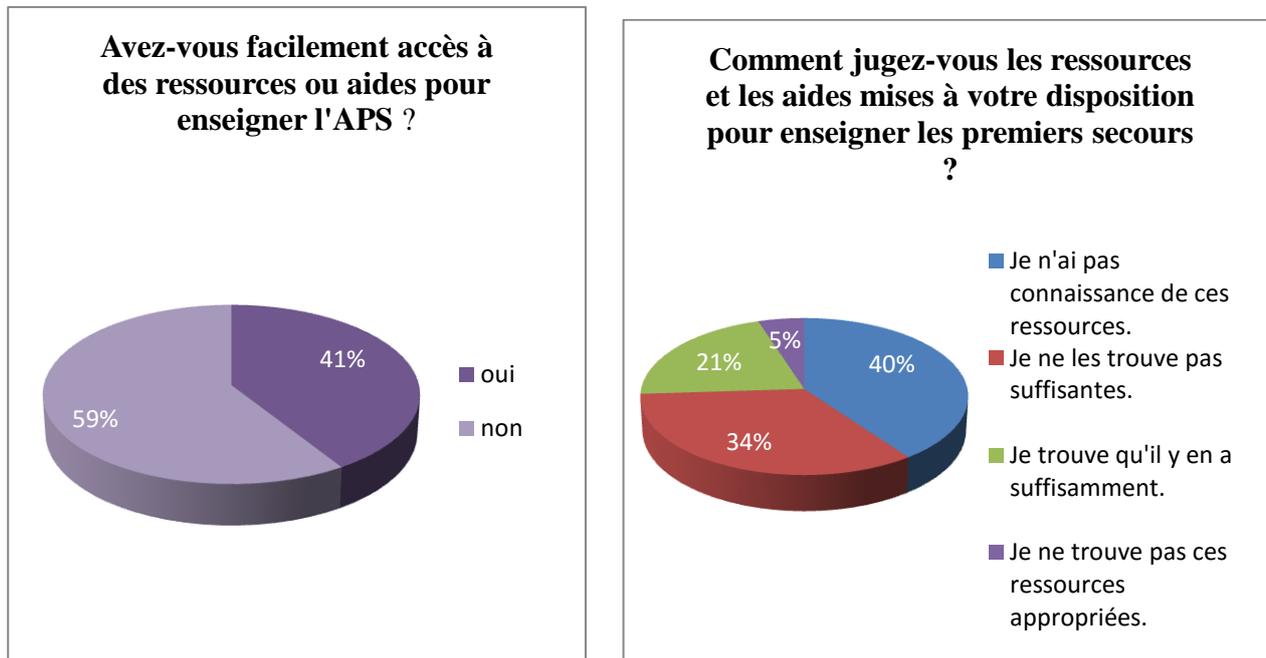
Cette formation semble primordiale, dans la mesure où même si 93% des professeurs des écoles interrogés bénéficie d'une formation concernant les premiers secours, 7% exprime ne bénéficier d'aucune formation. Malgré des efforts entrepris concernant la formation aux premiers secours en France, les professeurs interrogés tendent à mettre en évidence un manque de moyens.



3.3 Ressources

59% des personnes interrogées estime que l'accès aux ressources ou aides concernant l'apprentissage des premiers secours n'est pas facile. En effet, 40% n'a pas connaissance de ces ressources, 34% trouve que ces ressources ne sont pas suffisantes, et 5% des professeurs des écoles interrogés ne trouve pas ces ressources appropriées. Seulement 21% des enseignants, ayant

répondu à ce questionnaire, estime que ces ressources et aides mises à disposition sont en nombre suffisant.



3.3.1 Les partenaires

Des interventions de professionnels de la santé, ou de bénévoles ayant les compétences requises pour enseigner les gestes de premiers secours, sont possibles. De cette manière, les familles peuvent également être sollicitées si par exemple, elles exercent un métier de la santé ou si leur formation leur permet une présentation plus technique des gestes de premiers secours. Ainsi, cet enseignement permet non seulement la transmission et le partage de connaissances mais aussi le développement des liens avec les familles des élèves.

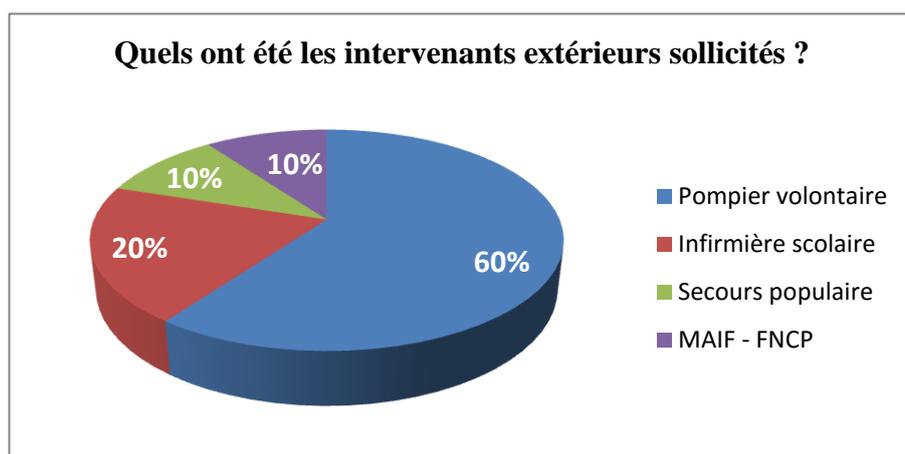
Il peut également être envisagé, pour les enseignants qui le souhaitent, d'avoir recours à la réserve citoyenne qui est une mesure issue de la *grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République* du jeudi 22 janvier 2015. Cette dernière permet de faire appel à un intervenant qui pourra compte tenu de sa formation et ou de son expérience participer à l'apprentissage concerné.

Dans l'académie de Nantes, l'Union Départementale des Premiers Secours (UDPS) regroupant les départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée ainsi que du Maine-et-Loire¹⁸ peut être sollicitée.

À l'échelle du département du Maine-et-Loire, une personne ressource est également nommée, notamment Mme Christine HUET, Infirmière Responsable Départementale Conseillère Technique.

Il existe également des référents dans chaque circonscription pouvant être sollicités pour répondre aux différentes interrogations concernant la mise en place de cet apprentissage en classe.

Le recours à des intervenants sauveteurs, ou bénévoles est également envisageable, notamment à la Croix-Rouge française par exemple. Sur les 80 professeurs des écoles interrogés, 10 personnes ont eu recours à l'intervention de partenaires.



Cependant, les gestes de premiers secours ne doivent pas être exclusivement associés à un professionnel de santé. En effet, ces gestes doivent être désacralisés pour inciter les élèves à les réaliser eux-mêmes sans craindre d'aggraver la situation.

3.3.1.1 *Entretien avec un pompier volontaire*

À la suite de la question posée concernant le recours à des intervenants extérieurs, il a été mis en évidence que 60% des répondants à l'enquête avaient recours à la l'intervention d'un sapeur-pompier volontaire dans leur école. Ce résultat m'a donc amenée à m'interroger sur l'organisation

¹⁸ Source : <http://www.ud-premiers-secours.fr/>.

de ce type d'intervention. Ainsi pour répondre à mes quelques questions, j'ai pris contact avec M. Anthony TRIFAUT, sapeur-pompier professionnel depuis 16 ans, et responsable départemental de l'APS à l'Union Départemental des sapeurs-pompiers de la Sarthe. M. Anthony TRIFAUT est également formateur de formateurs de Premiers secours, concepteur et animateur d'une action de formation, et formateur PSE 1 et PSE 2.

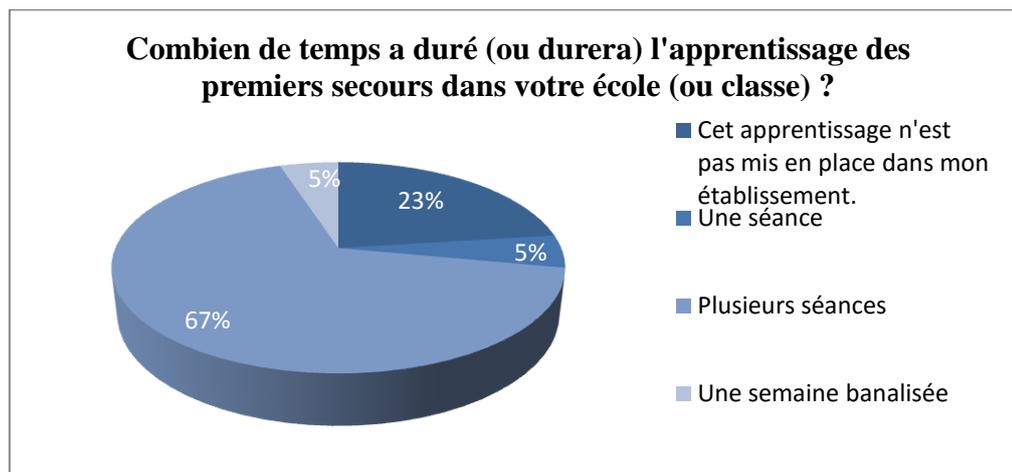
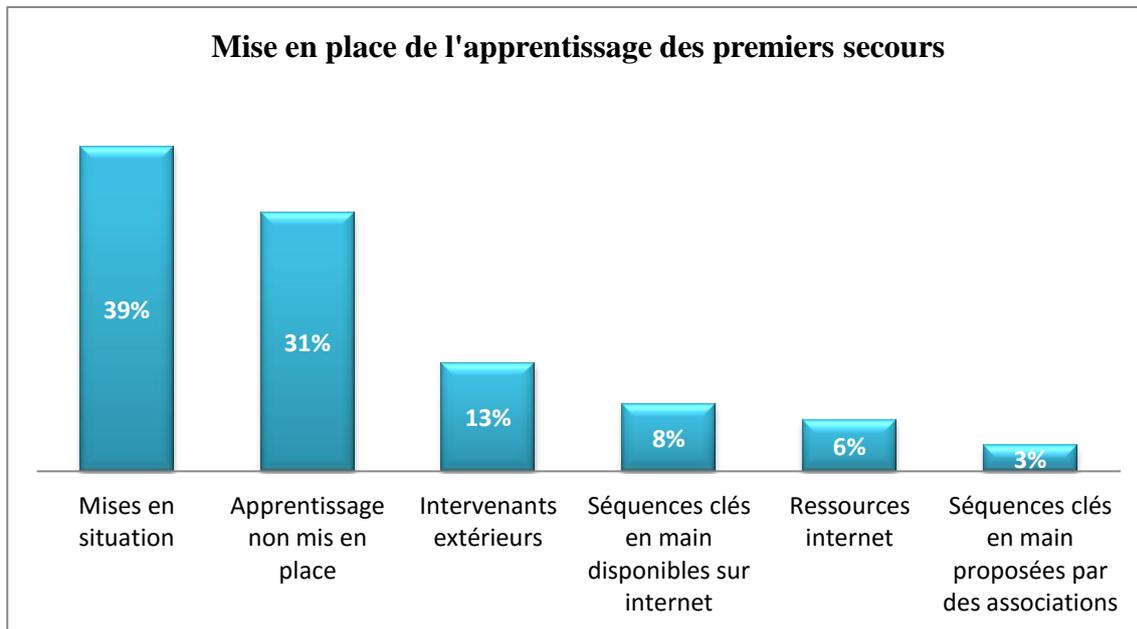
Ayant une enfant scolarisée dans l'école, M. Anthony TRIFAUT a proposé ses compétences à la directrice de l'école de Monfort-le-Gesnois en Sarthe. Son intervention bénévole s'effectue depuis 5 ans à hauteur de 9 heures chaque année pour chaque classe du CP au CM2. Ces heures sont répartis par trimestre sur des séances d'1h30. Les élèves ont d'abord été initiés aux règles de prévention des risques en lien avec leur environnement proche (maison, école, rue), à la protection, l'alerte et à l'intervention auprès de la victime en fonction de l'âge de l'enfant. Les modules abordés ont été les saignements, les plaies et brûlures et l'état d'inconscience chez les victimes.

3.3.2 Ressources pédagogiques

De nombreuses ressources sont mises à la disposition du corps enseignant. En effet, des ressources pédagogiques sont disponibles en ligne notamment grâce à la participation active de certains partenaires. Divers Cédéroms sont également utilisables pour permettre un apprentissage ludique et interactif des premiers secours comme *Allo, le 15* qui est un DVD pédagogique disponible auprès de la Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France (MAIF). Ces Cédéroms payants ainsi que d'autres matériels, comme des mannequins par exemple, peuvent également être empruntés au centre départemental de documentation pédagogique, dans la limite du nombre de matériels mis à disposition.

Pour mener cet apprentissage, des idées de mises en situation proches du quotidien de l'enfant sont proposées en ligne ou dans la brochure du Ministère de l'Education nationale, *Apprendre à porter secours* » téléchargeable sur le site Eduscol par exemple. En effet, cette démarche semble être celle la plus utilisée par les enseignants puisque 39% des professeurs des écoles interrogés y ont recours. En effet, ces situations s'approchant du réel permettent aux élèves de se mettre en condition, et de prendre en considération une charge potentielle de stress occasionné par ce type de scénarios. De plus, la diversité des scénarios proposés permettra aux élèves de réaliser des transferts de connaissances, ce qui rendra l'élève plus en mesure d'intervenir face à n'importe quelle situation. L'adulte référent ne doit cependant pas jouer le rôle de la victime, et l'élève sauveteur doit

toujours être averti de la mise en situation pour ne pas créer un climat d'insécurité pour les élèves. Pour cette même raison, lors de l'intervention de l'élève, l'accident doit déjà avoir eu lieu, et le danger ne doit pas être mimé.



Dans l'enquête par questionnaire, deux participants ont précisé que cet apprentissage était mis en place dans leurs écoles lors des activités pédagogiques complémentaires (APC). Cette mise en place peut également permettre une appropriation plus efficace des gestes de premiers secours et davantage de manipulation, du fait du petit effectif.

3.3.3 Projet d'éducation à la santé et interdisciplinarité

3.3.3.1 *Projet d'éducation à la santé*

Plusieurs étapes dans un projet d'éducation à la santé sont à prendre en considération notamment l'implication ou non de partenaires, l'analyse de la situation avec la délimitation des objectifs, la mise en œuvre du projet, l'évaluation et la communication. Par ailleurs, la mise en place de projet permet de donner du sens aux apprentissages, d'inscrire l'élève dans une démarche constructiviste voire même socioconstructiviste, et de se focaliser sur l'acquisition de compétences.

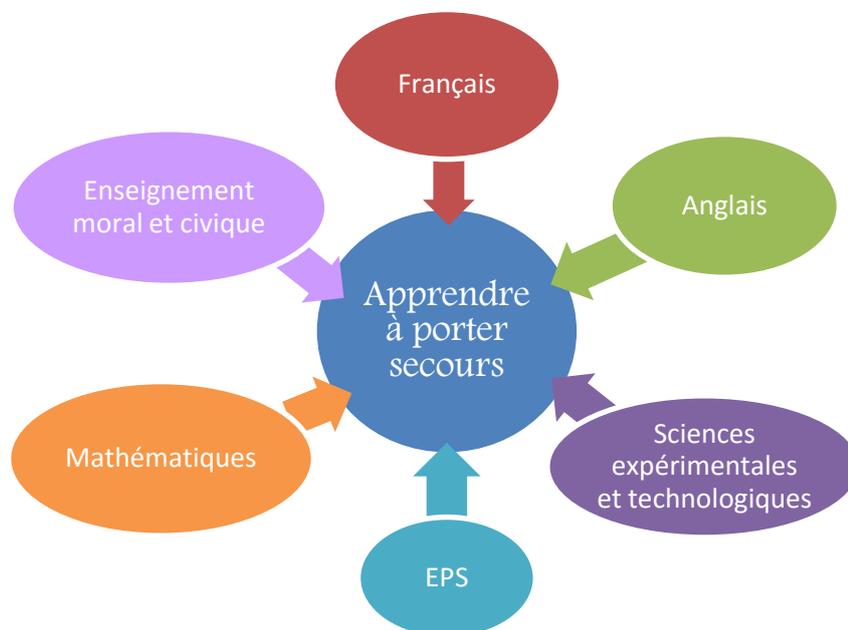
Il peut également être mis en place une formation permettant à certains élèves, et notamment les plus âgés, d'être chargés des soins infirmiers sur la cour de récréation avec l'accompagnement d'un adulte. Sous l'œil attentif de l'enseignant, l'élève verbaliserait et mettrait en pratique les gestes à effectuer sur l'élève blessé, en évaluant la gravité de la plaie et en identifiant la protection adaptée à la situation, notamment le matériel de santé à utiliser. Par ailleurs, en plus de former les élèves à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, cette démarche permettrait de développer l'entraide, la fédération d'un groupe, et de responsabiliser les élèves.

3.3.3.2 *Interdisciplinarité*

Au regard du manque de temps mentionné par de nombreux enseignants concernant l'apprentissage des premiers secours, nous pouvons constater que hormis les gestes à effectuer, adopter une démarche interdisciplinaire permettrait de travailler sur les différents enseignements de l'APS. De cette manière, le temps est optimisé. Il apparaît donc possible de travailler dans un projet « *apprendre à porter secours* » non seulement l'enseignement moral et civique mais aussi les disciplines suivantes :

- *Le français* : le langage oral et le vocabulaire lors de l'alerte notamment.
- *La découverte du vivant* : le monde du vivant, la connaissance du corps, et la découverte de l'espace (apprendre à se situer et à lire son environnement).
- *Les sciences expérimentales et technologiques* : le fonctionnement du corps humain (les mouvements corporels, l'hygiène et la santé, les objets techniques, la matière, et la démarche d'investigation).

- L'anglais : se présenter, et décrire une situation simple.
- Les mathématiques : les nombres et calculs, ainsi que les grandeurs et les mesures.
- L'EPS : éducation à la santé, à la sécurité, à l'autonomie et à la responsabilité.



Ainsi, en se focalisant sur les compétences à faire acquérir aux élèves, une démarche pédagogique fondée sur le décloisonnement des disciplines est possible. De plus, des situations induisant une interaction de plusieurs disciplines peuvent être développées.

Les techniques d'information et de communication pour l'éducation peuvent également être des outils pour enrichir et différencier cet enseignement. De cette façon, il pourra par exemple être envisageable de faire visionner des courts extraits vidéo aux élèves lors de la phase de découverte ou synthétiser cet apprentissage en le dactylographiant.

3.3.4 Mise en place pédagogique à l'école de Chevire-le-Rouge

3.3.4.1 La démarche pédagogique

La démarche pédagogique de cet apprentissage préconise une situation problème, un objectif d'apprentissage délimité et raisonnable (connaissances, capacités et attitudes), la mise en place d'un

environnement propice au travail avec un questionnement et du matériel à disposition, et enfin la création d'interactions productives.

La démarche pédagogique de cette semaine dédiée à l'apprentissage des premiers secours en cycle 3 s'appuyait sur différentes phases.

Tout d'abord, l'étude de cas avec la présentation d'une image aux élèves qui devaient, après observation, décrire la situation représentée et identifier les risques encourus pour la victime.

Ensuite, la démonstration des gestes en temps réel par l'enseignant qui effectue l'ensemble des actions attendues du sauveteur avec l'aide d'un élève volontaire jouant le rôle de la victime. Le scénario a été communiqué à l'élève en amont par l'enseignant pour permettre le bon déroulement de la mise en scène. Lors de cette phase, les élèves de la classe sont observateurs. Ils sont cependant invités à réagir à la fin de cette mise en scène s'ils le souhaitent.

Lors de la troisième phase, la mise en scène est reproduite, cette fois-ci avec des commentaires de l'enseignant pour expliquer et justifier chaque geste et faciliter la compréhension de chacun des élèves. En effet, il n'est pas demandé aux élèves de reproduire les gestes de premiers secours par automatisme, mais avec une prise de conscience individuelle des actes effectués. Cette phase peut également être un support de discussion collective qui aboutira à l'étape suivante qui est celle de la reformulation de la conduite à tenir à l'oral dans un premier temps puis dans une phrase individuelle qui consiste à replacer dans l'ordre chronologique les étiquettes où figurent les différentes actions menées au cours de la mise en scène. Cette étape permet aux élèves de mettre en mots les actions observées pour ainsi davantage les mémoriser.

Lors de la phase suivante, les élèves étaient mis en groupe de trois élèves composé d'un observateur muni d'une grille d'observation, d'une victime et d'un sauveteur. L'observateur avait pour objectif de porter un regard attentif sur le sauveteur effectuant les gestes de premiers secours sur la victime. Pour ce faire, une grille d'observation lui est assignée dans laquelle les différentes étapes des actions à effectuer y figurent. L'élève observateur devait noter l'ordre chronologique des différentes actions effectuées. Le rôle de l'enseignant ici est de circuler dans les différents groupes pour rectifier immédiatement d'éventuels gestes dangereux ou inappropriés.



Figure 12 : Une élève remplissant une grille d'observation

Enfin, lors de la dernière phase, l'enseignant met en place des scénarios en mettant en scène des situations nécessitant un observateur et un sauveteur. Cette phase permet l'entretien et le réinvestissement des gestes appris ainsi que l'évaluation des compétences des élèves à reconnaître et à agir face à des situations d'urgence variées.

Compte tenu de la dimension affective importante de cet apprentissage, il a été discuté en amont lors d'un conseil des maîtres des éventuels événements traumatisants dont les élèves avaient pu être témoins. De cette manière, nous avons été particulièrement vigilantes lors du rappel des numéros d'urgence et lors de la séance portant sur les traumatismes pour ne pas heurter la sensibilité d'une élève ayant assisté à la perte de connaissance de son père, décédé aujourd'hui.

3.3.4.2 *Le déclenchement de la semaine banalisée*

À l'école primaire Les Tournesols de Cheviré-le-Rouge en Maine-et-Loire, l'enseignement des premiers secours se déroule lors d'une semaine banalisée dans les cinq classes de l'école. Cette semaine banalisée est dédiée à l'APS tous les deux ans car elle alterne avec l'APER. Cet enseignement effectué par les professeurs des écoles du mardi 6 au mardi 13 octobre 2015 est destiné aux élèves de la petite section de maternelle au CM2. Ce dispositif permet de consacrer un temps conséquent à cet apprentissage. Pour les cycles 1 et 2, cet apprentissage s'est focalisé essentiellement sur les numéros d'appels d'urgence, et sur les situations dangereuses qui requièrent leur vigilance. En ce qui concerne le cycle 3, trois thèmes ont été étudiés : les brûlures, les saignements et les traumatismes. Chaque thème a été enseigné par une enseignante référente qui menait les activités relatives à la mise en situation.

Le déclenchement de cette semaine intitulé « *Apprendre à porter secours* » a été réalisé le mardi 6 octobre 2015 à la suite d'un exercice d'évacuation incendie. Un retour avec les élèves de l'école eut lieu respectivement dans chacune des classes pour récolter et partager leurs ressentis à la suite de l'évacuation, sur leurs connaissances des différents numéros d'urgence, le rôle des pompiers et sur l'attitude à avoir lors d'une situation d'urgence.

3.3.4.3 Les brûlures

Les objectifs de l'intervention auprès de la victime lors de brûlure étaient d'une part, d'éviter l'extension de la brûlure en surface et en profondeur, et d'autre part, de limiter la douleur. Les élèves ont donc été amenés à se protéger et à protéger la victime en éloignant le danger dans un premier temps. Par la suite, la zone brûlée était mise immédiatement sous l'eau froide pendant au moins cinq minutes à une dizaine de centimètres du robinet, tout en brisant le jet. L'élève sauveteur devait également rassurer la victime en expliquant à haute voix ce qu'il était en train de faire. Lors de l'alerte, l'élève devait préciser la cause de la brûlure, la localisation exacte, et l'aspect des brûlures.



Figure 13 : La mise en scène d'une cuisine

Grille d'évaluation

Observateur : Sauveteur :

Note l'ordre des actions dans lequel elles sont réalisées.

Ordre	Actions du sauveteur
	J'écarte le danger.
	J'observe la brûlure pour la décrire.
	Je fais couler de l'eau froide sur la brûlure pendant 5 min au moins.
	J'alerte en appelant le 15.
	Si la douleur persiste, je continue à arroser sous l'eau froide.
	Je rassure la victime.

Figure 14 : Grille d'évaluation pour une situation de brûlure

3.3.4.4 Les saignements

Concernant les saignements, les élèves ont appris à identifier un saignement abondant et à connaître les risques. Ainsi, les objectifs à atteindre dans ce domaine étaient d'arrêter le saignement en exerçant une pression sur le lieu de l'hémorragie. Les élèves devaient alors allonger le blessé en cas de saignement abondant, appuyer sur la plaie avec un linge propre, alerter le 15 si nécessaire tout en rassurant la victime. Lors d'un saignement de nez, les élèves maintenaient la tête droite de la

victime, appuyaient avec le doigt dix minutes sur la narine qui saignait et devaient imiter l'alerte si le saignement ne s'arrêtait pas.

3.3.4.5 Les traumatismes

Lors de l'étude des traumatismes, plusieurs scénarios ont pu être proposés, notamment les chutes de vélo par exemple. Les élèves étaient amenés à observer une illustration, identifier les risques pour la victime et les objectifs à atteindre. Ces derniers étaient d'éviter l'aggravation du traumatisme et de soulager la douleur. Pour ce faire, le principe était d'éviter tout mouvement de la partie du corps concernée, aider la victime à garder une position confortable, rassurer la victime et surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

3.3.4.6 L'évaluation

Suite à la semaine banalisée concernant l'apprentissage des premiers secours, des évaluations réalisées à l'aide de critères d'observation ont été effectuées par les pairs. Cette même évaluation a été réalisée de nouveau cinq mois plus tard pour mettre en évidence l'efficacité de cet enseignement. Ainsi les élèves tiraient au sort un scénario qu'ils devaient préparer, et l'élève évalué piochait une situation avant de découvrir la mise en scène de ses camarades. La situation n'impliquait jamais plusieurs problèmes à résoudre. Ainsi, la victime ne souffrait jamais d'une brûlure et d'un saignement en même temps par exemple.

Exemples :

Scénario :	Situation :
Tu es dans une cuisine et tu t'es coupé profondément avec un couteau.	Tu es seul à la maison avec ta petite sœur. Soudain, tu l'entends t'appeler au secours.

Nous pouvons constater, à partir du tableau ci-dessous, que concernant une même situation d'un saignement abondant, les gestes de premiers secours sont mémorisés par l'ensemble des élèves. Seul le pourcentage des élèves ayant effectué les étapes dans l'ordre diffère, passant de 88% au mois d'octobre 2015 à 82% au mois de mars 2016, ainsi que le pourcentage concernant le fait de

rassurer la victime pendant l'intervention qui est passé de 94% à 88% en cinq mois. Cependant, il semble évident que la gestuelle doit être répétée pour permettre une meilleure mémorisation de l'élève.

	Octobre 2015		Mars 2016	
	Classe de CE2 (17)		Classe de CE2 (17)	
<u>Critères d'observation</u>	Nombre	%	Nombre	%
Protéger	15	88%	15	88%
Alerter	17	100%	17	100%
Intervenir auprès de la victime				
• Allonger la victime	17	100%	17	100%
• Protéger sa main avec un gant ou	15	88%	15	88%
• Faire une compression sur la plaie jusqu'à l'arrivée des secours	17	100%	17	100%
• Rassurer la victime	16	94%	15	88%
<i>Élèves ayant réalisé les actions dans le bon ordre.</i>	15	88%	14	82%

Tableau 1 : Analyse de mises en situation d'un saignement abondant d'octobre 2015 à mars 2016

3.4 Limites

Malgré les ressources et aides mises à disposition des enseignants concernant l'apprentissage des premiers secours, 16,7% des personnes interrogées souhaiteraient avoir davantage de matériel et d'aides disponibles. Pour 23% des professeurs des écoles interrogés, cet apprentissage ne sera pas mis en place dans leur établissement. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que beaucoup estiment ne pas être en mesure de proposer cet apprentissage en classe compte tenu d'une formation personnelle non consolidée. De cette manière, 16,7% des personnes interrogées lors de l'enquête souhaiterait bénéficier d'une formation initiale, ou d'une formation plus adaptée. En effet, malgré une formation aux premiers secours dorénavant requise lors du recrutement des professeurs des écoles, le personnel déjà en fonction et recruté avant 2006 n'a pas forcément bénéficié de cette

formation. Ainsi, si ces enseignants ne prennent pas l'initiative de se former ou de participer à une formation gratuite en interne, ou payante par le biais d'associations habilitées ou d'organismes, cet apprentissage peut donc être mis de côté. Par ailleurs, le fait de ne pas avoir bénéficié de formations régulières peut également être un obstacle à cet apprentissage. En effet, une formation trop lointaine peut dissuader le corps enseignant de proposer cet enseignement par crainte de ne pas se sentir suffisamment habile lors de la mise en pratique des gestes à effectuer par exemple.

3.5 Recommandations à l'égard du corps enseignant

3.5.1.1 Partir des connaissances antérieures de l'élève

Pour enseigner les premiers secours, il convient de partir des connaissances des élèves. En effet, si les connaissances nouvelles apparaissent trop éloignées de celles de l'élève, ces connaissances risqueront d'être retenues difficilement.

Par ailleurs, cet apprentissage tendra à être mémorisé plus facilement compte tenu des situations proposées fortement chargées d'émotion. Il convient donc pour l'enseignant de ne pas heurter la sensibilité des élèves et d'être attentif aux émotions de chacun d'entre eux. Les émotions et sentiments ressentis par les élèves peuvent également être identifiés et partagés pour développer la sensibilité de sa propre personne et des autres.

Au regard des différents points soulevés, il semble être recommandé de donner du sens à l'apprentissage des gestes de premiers secours en prenant appui sur les expériences personnelles des élèves ainsi que sur des mises en situations proches de leur environnement. En effet, il est primordial de partir des représentations initiales des élèves. Pour favoriser cet apprentissage, il conviendrait d'établir des liens avec les différentes disciplines et de réinvestir les compétences acquises régulièrement lors de la scolarité.

3.5.1.2 Rendre l'élève acteur de sa formation

Lorsqu'une situation sera proposée, il pourra être bénéfique pour les élèves de les mettre dans une situation de recherche. Par exemple, amener une réflexion personnelle à partir d'une situation d'étouffement et demander par exemple aux élèves ce qu'ils observent, quel va être l'objectif face

à cette situation, quels gestes ils pourraient effectuer, et dans quel but. Ainsi la démarche à mettre en place aura été pensée et réfléchi individuellement puis collectivement pour aboutir à une démarche experte co-établie avec l'adulte référent. Cette démarche inductive permet à l'enseignant de faire émerger le savoir des élèves et d'encourager la mémorisation.

Par ailleurs, il existe dorénavant le *parcours citoyen* et le *parcours éducatif de santé* qui permettent de mobiliser les élèves dans un parcours cohérent de longue durée. Ces projets incorporés dans le projet d'école incitent à la construction d'une progression d'école. De plus, l'engagement des élèves dans un projet leur permet d'agir avec leurs pairs, et ainsi de favoriser les liens entre les élèves pour aboutir à un objectif commun.

3.5.1.3 Enseigner les gestes à opérer

Lorsque la formation aux premiers secours tombe en désuétude ou si elle est inexistante, il est recommandé d'acquérir, d'approfondir ou de réactualiser ses connaissances en prenant notamment contact avec des associations ou organismes spécialisés. Il est également possible de s'inscrire à titre gratuit dans l'animation pédagogique intitulée « *Apprendre à porter secours* » proposée aux professeurs des écoles pour compléter leur formation et enrichir leur répertoire d'activités concernant cet apprentissage. Cette alternative favorise également les échanges entre les professeurs des écoles et les mutualisations de documents ressources. De plus, l'intervention de professionnels spécialisés dans les premiers secours permet non seulement de montrer une pratique experte des gestes de premiers secours mais aussi de mettre en évidence une autre dimension de cet apprentissage.

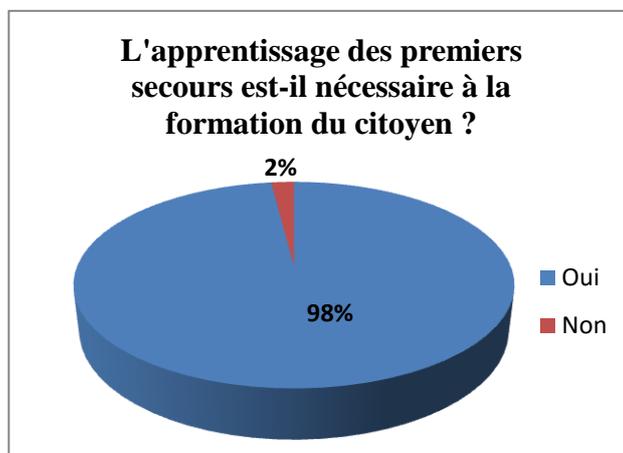
3.5.1.4 Préconisations ministérielles

Les préconisations proposées dans la brochure « *Apprendre à porter secours* » du Ministère de l'Education nationale sont d'intégrer la formation du citoyen dans le cursus scolaire et de généraliser les conditions suivantes concernant cette formation :

- bénéficier d'un protocole validé scientifiquement au niveau national
- être progressive de la maternelle à la fin du collège

- prendre en compte le développement cognitif et psychomoteur de l'enfant
- s'intégrer dans les différents champs disciplinaires et les contenus des programmes
- être dispensée par des professeurs formés
- faire l'objet d'un dispositif défini pour sa mise en place.

Malgré une mise en place parfois difficile dans les écoles, améliorer cette pratique enseignante semble primordial dans la mesure où 98% des personnes interrogées jugent l'apprentissage des premiers secours comme étant indispensable à la formation du citoyen.



Conclusion

Pour conclure, l'apprentissage des premiers secours participe à la formation du citoyen en permettant à l'élève de devenir responsable, de se sentir valorisé et de s'engager progressivement dans la vie collective en agissant individuellement ou collectivement pour porter secours à autrui. Cet apprentissage vise également à la formation du citoyen par le développement de la sensibilité des élèves, de la confiance en soi et du respect des autres. L'étude de la règle et le droit seront également abordés lors de l'apprentissage des premiers secours par la compréhension des valeurs de notre société, des principes démocratiques et des règles communes qui nous régissent. De plus, cette formation développe l'esprit d'initiative, l'altruisme, l'empathie, la prise en compte de l'autre et permet à l'élève d'éprouver un sentiment d'appartenance à une collectivité. Outre les connaissances, capacités et attitudes développées qui pourront être mises en pratique, cet enseignement permettra également l'acquisition d'une meilleure connaissance du corps de l'élève, comme objet d'investigation.

La société de demain sera formée par les élèves d'aujourd'hui. Ainsi, l'apprentissage des gestes et des attitudes adaptés dès l'école est un véritable enjeu de santé publique dans la mesure où cette institution peut cibler toute une classe d'âge. Il est donc nécessaire d'approfondir la formation des enseignants du premier degré dans ce domaine et de faciliter l'accès aux ressources disponibles dans le but de favoriser la mise en place de cet apprentissage en classe.

Dans le but de sensibiliser le grand public aux gestes de premiers secours aussi bien lors de situations d'urgence que dans la vie courante, une journée mondiale est dorénavant consacrée aux premiers secours le 12 septembre.



Bibliographie

- AMMIRATI Ch., GAGNAYRE R., MALOINE (2009). Porter secours de la maternelle au collège : Guide de l'enseignant 2^{ème} édition. 154 pages.
- CHEKROUN P., BRAUER M. (2004). Contrôle social et effet spectateur : l'impact de l'implication personnelle. PUF. L'Année psychologie. Pages 83-102.
- GRINEVALD F. (mai 2011). Les Fiches de l'école - Apprendre à porter secours. Rue des écoles. 128 pages.
- LENOIR Y., XYPAS C., JAMET C. (2006). Ecole et citoyenneté : Un défi multiculturel. Armand Colin. 264 pages.
- LOIZON D., DEDIEU L. (octobre 2010). Education à la santé : enjeux et dispositifs à l'école. Editions Universitaires du Sud, «coll. Ecole & Santé ». 604 pages.
- MEIRIEU P. (1996). La pédagogie entre le dire et le faire, ESF éditeur, « coll. Pédagogies », 2^{ème} édition, Paris. 281 pages.
- MEIRIEU Ph. Sciences humaines. Mensuel n°268 – mars 2015. *La motivation – D'où vient-elle ? Comment motiver autrui ?*
- MERINI C., JOURDAN D., VICTOR P., BERGER D., DE PERETTI C. Guide ressource pour une éducation à la santé à l'école élémentaire. Edition ENSP. 204 pages.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA RECHERCHE, MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE (janvier 2007). Apprendre à porter secours. Repères.
- MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE. La santé en chiffres : Accidents de la vie courante. Education pour la santé pour mieux vivre.

- MOUNIE S. (septembre 2010). Prévenir et porter secours. La documentation par l'image n°183. Nathan.
- POMPIERS DE PARIS (hors série) (Juillet 2001). Eviter les accidents. Allô dix-huit.
- SAPEURS POMPIERS DE FRANCE. Apprendre à porter secours, avec les sapeurs-pompiers de France. Cycles 1, 2 et 3, mallette pédagogique. Editions Belin.
- VILANOVA J. (2010). Étude - La non assistance à personne en danger. La Médicale, p. 6.



Webographie

- BANCAUD D. (2016). [en ligne] (page consultée le 02/02/16).
<http://www.20minutes.fr/paris/1775299-20160201-formations-premiers-secours-prises-assaut-depuis-attentats>
- BLOCH Aurélia. (2015). Documentaire de France 5 diffusé le 8 décembre 2015 à 20h40. [en ligne] (page consultée le 05/04/16).
http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face/diffusions/08-12-2015_438903
- DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE. [en ligne] (page consultée le 13/10/15).
<http://www.ia49.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/sante-securite-citoyennete/>
- LEFEBVRE N. [en ligne] (page consultée le 22/03/2016). <http://www.secours-expo.com/>
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. [en ligne] (page consultée le 13/10/15).
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/33/MENE0601175C.htm>
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. [en ligne] (page consultée le 13/10/15).
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/21/MENP0500879A.htm>
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. [en ligne] (page consultée le 20/11/15).
<http://eduscol.education.fr/cid47503/ecole-primaire.html>

- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. [en ligne] (page consultée le 20/11/15).
<http://www.sante.gouv.fr/le-programme-apprendre-a-porter-secours-a-l-ecole-primaire.html>
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. [en ligne] (page consultée le 22/03/16).
<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/46/MENE0302706C.htm>
- OUMZAZA. [en ligne] (page consultée le 22/03/16).
<http://www.oumzaza.fr/tag/secourisme/>
- SENAT. [en ligne] (page consultée le 02/02/16).
<http://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ091211547.html>
- SERAFIN A. [en ligne] (page consultée le 02/02/16).
http://www.redcross.int/FR/mag/magazine2010_2/10-13.html
- UDPS. [en ligne] (page consultée le 02/02/16) <http://www.ud-premiers-secours.fr/>



Supports numériques

- La Maison en Tête en bois, la sécurité des enfants à la maison. Collection Jean de la Terre, [cédérom] éducatif 4-7ans.
- Allo, le 15. DVD pédagogique : l'éducation aux risques de la vie quotidienne. MAIF.
- Les risques domestiques « Que faire en cas d'incendie ? ». Ministère de l'Intérieur. Direction de la Défense et de la Sécurité Civile. [cédérom]
- P'tit Paul et les dangers de la maison. Ministre de l'économie des finances et de l'industrie. [cédérom]
- Hector apprend-moi à porter secours, [cédérom] interactif d'éducation aux gestes de premiers secours (du cycle 1 au cycle 3). Editions TIKI. MAE.

Annexes

- **Annexe 1** : Réponses à l'enquête par questionnaire réalisée sur le site <http://www.typeform.com>.
- **Annexe 2** : « Les statistiques des services d'incendies et de secours ». Direction de la Défense et de la sécurité civile, 2009.
- **Annexe 3** : Pilier 6 : Les compétences sociales et civiques, Socle commun de connaissances et de compétences de 2006.
- **Annexe 4** : Grille d'évaluation de compétences à acquérir de 6 à 18 ans. The Basic Emergency Lifesaving Skills (BELS).
- **Annexe 5** : Question écrite n° 11547 de M. Roland Courteau (Aude - SOC) publiée dans le JO Sénat du 24/12/2009 - page 300.
- **Annexe 6** : Réponse du Ministère de la santé et des sports publiée dans le JO Sénat du 03/06/2010 - page 1399.
- **Annexe 7** : Référentiel national – compétences de sécurité civile PSE 1 – Ministère de l'Intérieur. Janvier 2007.
- **Annexe 8** : Document de suivi « apprendre à porter secours ».
- **Annexe 9** : Apprendre à porter secours. Ministère de l'Education nationale.
- **Annexe 10** : Entretien avec M. Anthony Trifaut.

- **Annexe 1:** Réponses à l'enquête par questionnaire réalisée sur le site <http://www.typeform.com>.

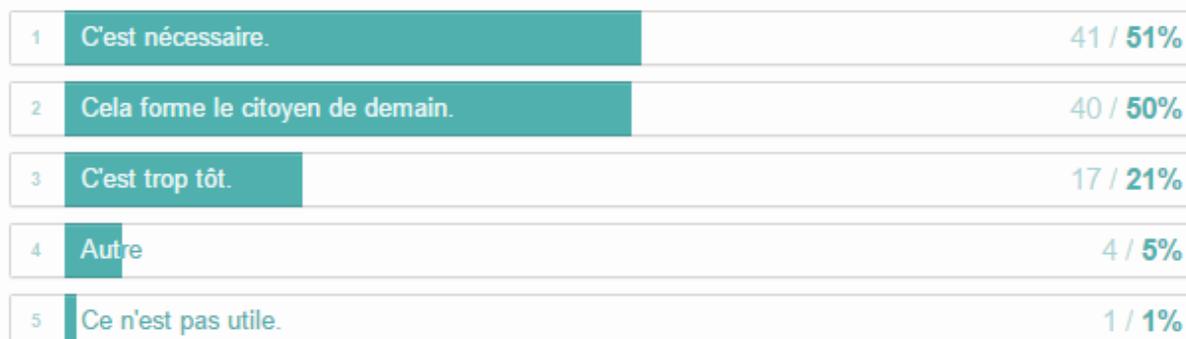
Depuis combien de temps exercez-vous la fonction de professeur des écoles ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question



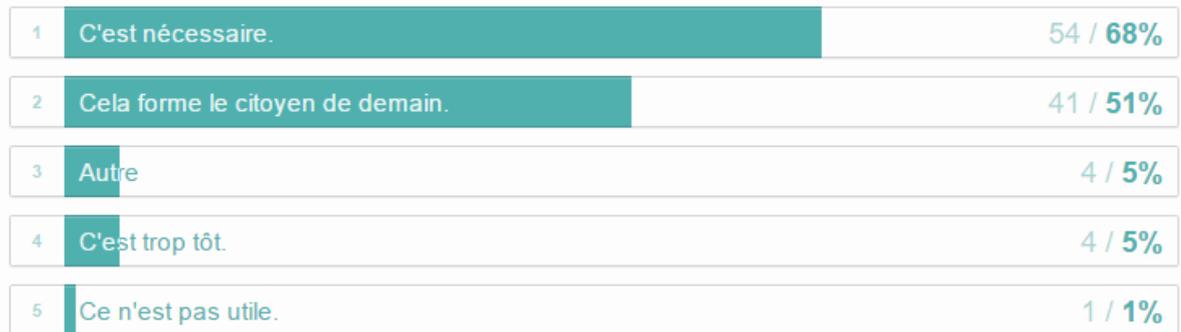
Que pensez-vous de l'apprentissage des premiers secours à l'école maternelle ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question



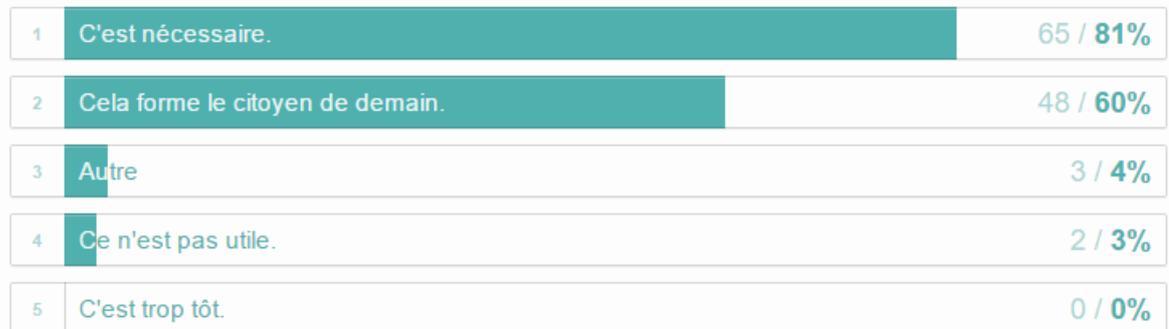
Que pensez-vous de l'apprentissage des premiers secours au cycle 2 ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question



Que pensez-vous de l'apprentissage des premiers secours au cycle 3 ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question



De quel(les) diplôme(s) ou attestation(s) disposez-vous concernant les premiers secours ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question



1	PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)	49 / 61%
2	AFPS (Attestation de formation aux premiers secours)	31 / 39%
3	BNS (Brevet National de Secourisme)	6 / 8%
4	IAPS (Initiation à l'alerte et aux premiers secours lors de la Journée Défense et Citoye...	5 / 6%
5	Sans formation	4 / 5%
6	PSE 1 (premier secours en équipe de niveau 1)	3 / 4%
7	PSE 2 (premier secours en équipe de niveau 2)	3 / 4%
8	PSC2 (Prévention et secours civiques de niveau 2)	2 / 3%
9	Autre	1 / 1%
10	IPS (Introduction aux premiers secours)	1 / 1%
11	BEPS (brevet européen de premiers secours)	0 / 0%
12	BNSSA	0 / 0%

Avez-vous facilement accès à des ressources ou aides pour enseigner l'APS ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question

1	Non	47 / 59%
2	Oui	33 / 41%

Comment jugez-vous les ressources et les aides mises à votre disposition pour enseigner les premiers secours ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question

1	Je n'ai pas connaissance de ces ressources.	32 / 40%
2	Je ne les trouve pas suffisantes.	27 / 34%
3	Je trouve qu'il y en a suffisamment.	17 / 21%
4	Je ne trouve pas ces ressources appropriées.	4 / 5%

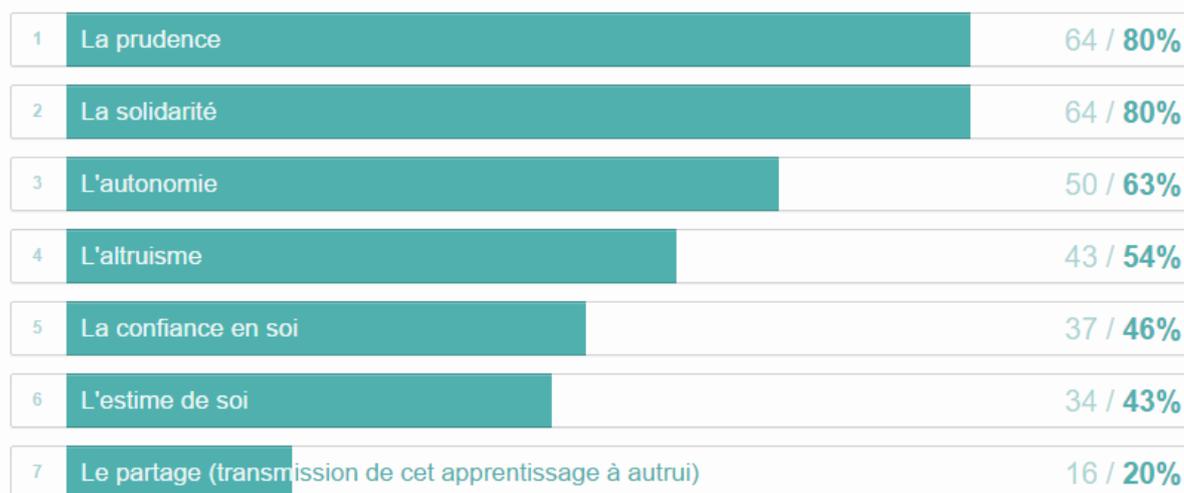
Combien de temps a duré (ou durera) l'apprentissage des premiers secours dans votre école (ou classe) ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question



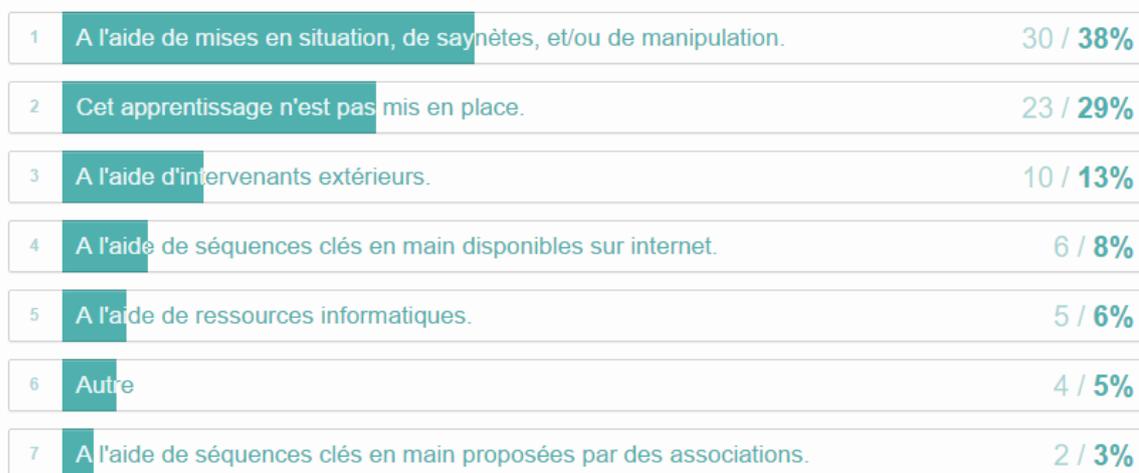
Selon vous, quelle(s) attitude(s) l'apprentissage des premiers secours permet-il de développer chez l'élève ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question

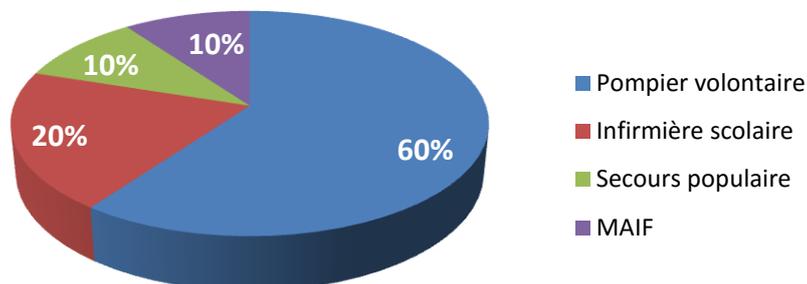


Comment avez-vous mis en place l'apprentissage des premiers secours dans votre école ?

80 sur 80 personnes ont répondu à cette question

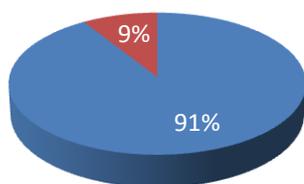


Quels ont été les intervenants extérieurs sollicités ?



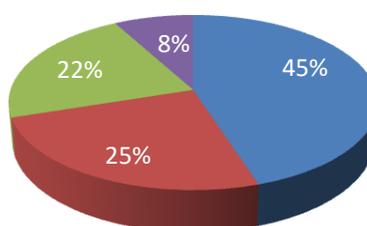
Sexe des participants

■ Femmes ■ Hommes



Tranche d'âges des participants

■ 20-29 ans ■ 30 - 39 ans
■ 40 - 49 ans ■ 50 - 65 ans



Quel a été le point de départ (élément déclencheur) de cet apprentissage ?	Nbre	%
• Les programmes	30	37,5%
• Le fait d'être un pompier volontaire ou d'avoir participé à une formation	8	10%
• Suite à une visite de caserne de pompiers	1	1,25%
• Pas d'apprentissage	18	22,5%
• Ateliers en APC	3	3,75%
• Ecole RPI qui nécessite la formation des élèves en cas d'incidents	2	2,5%
• Elève diabétique	1	1,25%
• Accidents survenus à l'école	8	10%
• Apprentissage indispensable pour la formation du citoyen	9	11,25%

Total	80	100%
--------------	-----------	-------------

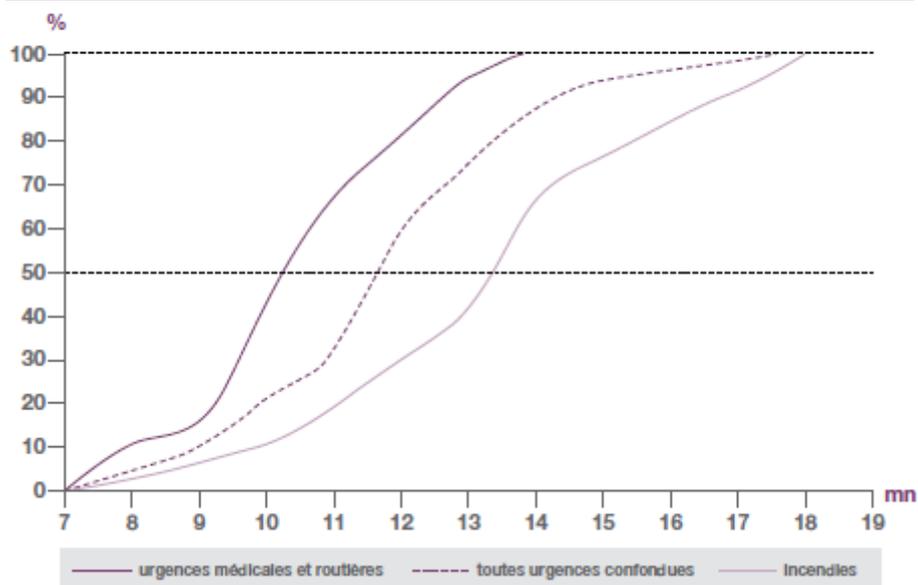
<i>Qu'aimeriez-vous améliorer concernant la mise en place de cet apprentissage ? (question facultative)</i>	Nbre	%
• Avoir davantage de matériel mis à disposition	9	16,7%
• Avoir systématiquement des intervenants	19	35,15%
• Avoir une meilleure formation	9	16,7%
• Implication des familles	1	1,85%
• Effectuer des rappels régulièrement concernant cet apprentissage	10	18,5%
• Développer cet enseignement dès la maternelle de façon systématique	1	1,85%
• Place conséquente dans les programmes	5	9,25%
Total	54	100%



<i>Pour quelles raisons cet apprentissage est-il indispensable à la formation du citoyen ? (question facultative)</i>	Nbre	%
• Cela fait partie des valeurs de la République.	3	5,9%
• Nous pouvons tous être concernés par une situation d'urgence.	5	9,8%
• Sauver des vies et éviter les suraccidents	13	25,5%
• Car il constitue un apprentissage à la responsabilité.	12	23,5%
• Développer des attitudes indispensables à la vie en collectivité (empathie, entraide, ...)	18	35,3%
Total	51	100%

- **Annexe 2 :** « Les statistiques des services d'incendies et de secours ». Direction de la Défense et de la sécurité civile, 2009.

Temps d'attente avant l'arrivée des services d'urgence français



- **Annexe 3 : Pilier 6 : Les compétences sociales et civiques, Socle commun de connaissances et de compétences de 2006.**

6. Les compétences sociales et civiques

Pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel, réussir sa vie en société et exercer librement sa citoyenneté, d'autres compétences sont indispensables à chaque élève : l'École doit permettre à chacun de devenir pleinement responsable – c'est-à-dire autonome et ouvert à l'initiative – et assumer plus efficacement sa fonction d'éducation sociale et civique.

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence.

Pour cela, les élèves devront apprendre à établir la différence entre les principes universels (les droits de l'Homme), les règles de l'État de droit (la loi) et les usages sociaux (la civilité).

Il s'agit aussi de développer le sentiment d'appartenance à son pays, à l'Union européenne, dans le respect dû à la diversité des choix de chacun et de ses options personnelles.

20

A. VIVRE EN SOCIÉTÉ

Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective.

■ CONNAISSANCES

Les connaissances nécessaires relèvent notamment de l'enseignement scientifique et des humanités. L'éducation physique et sportive y contribue également.

Les élèves doivent en outre :

- connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose ;
- savoir ce qui est interdit et ce qui est permis ;
- connaître la distinction entre sphères professionnelle, publique et privée,
- être éduqué à la sexualité, à la santé et à la sécurité ;
- connaître les gestes de premiers secours.

CAPACITÉS

Chaque élève doit être capable :

- de respecter les règles, notamment le règlement intérieur de l'établissement ;
- de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter,

L'objectif est de favoriser la compréhension des institutions d'une démocratie vivante par l'acquisition des principes et des principales règles qui fondent la République. Il est aussi de permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie.

■ CONNAISSANCES

Pour exercer sa liberté, le citoyen doit être éclairé. La maîtrise de la langue française, la culture humaniste et la culture scientifique préparent à une vie civique responsable. En plus de ces connaissances essentielles, notamment de l'histoire nationale et européenne, l'élève devra connaître :

- la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ;
- la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- les symboles de la République et leur signification (drapeau, devise, hymne national) ;
- les règles fondamentales de la vie démocratique (la loi, le principe de la représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire et les droits de l'opposition) dont l'apprentissage concret commence à l'école primaire dans diverses situations de la vie quotidienne et se poursuit au collège, en particulier par l'élection des délégués ;
- le lien entre le respect des règles de la vie sociale et politique et les valeurs qui fondent la République ;

faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;

- d'évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive ;
- de porter secours : l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours certifie que cette capacité est acquise ;
- de respecter les règles de sécurité, notamment routière par l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière.

■ ATTITUDES

La vie en société se fonde sur :

- le respect de soi ;
- le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ;
- le respect de l'autre sexe ;
- le respect de la vie privée ;
- la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ;
- la conscience que nul ne peut exister sans autrui :
 - conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ;
 - sens de la responsabilité par rapport aux autres ;
 - nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde.

- **Annexe 4:** Grille d'évaluation des compétences à acquérir de 6 à 18 ans, The Basic Emergency Lifesaving Skills (BELS).

TABLE 3-2

BELS FRAMEWORK MATRIX

SKILL/GRADES AND AGES	KINDERGARTEN AGE 6 YEARS	FIRST-SECOND AGES 7-8 YEARS	THIRD-FOURTH AGES 9-10 YEARS	FIFTH-SEVENTH AGES 11-13 YEARS	EIGHTH-TWELFTH AGES 14-18 YEARS
Get help. <ul style="list-style-type: none"> ▪ recognize an emergency ▪ stay safe ▪ tell an adult or other responsible person 					
Support the airway. <ul style="list-style-type: none"> ▪ open the airway ▪ assist the person who is choking ▪ relieve an obstructed airway 					
Support breathing. <ul style="list-style-type: none"> ▪ look, listen, feel for breathing ▪ help with breathing (e.g., positioning) ▪ deliver rescue breathing 					
Support circulation. <ul style="list-style-type: none"> ▪ help with positioning (e.g., keep the person still) ▪ stop or control bleeding ▪ administer chest compressions/ 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ operate an automatic external defibrillator (AED) 					

<table style="border: none;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black;"></td> <td style="padding-left: 5px;">Skill not introduced</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px; background: repeating-linear-gradient(45deg, transparent, transparent 2px, #cccccc 2px, #cccccc 4px); border: 1px solid black;"></td> <td style="padding-left: 5px;">Skill introduced, acquired, and reinforced</td> </tr> </table>		Skill not introduced		Skill introduced, acquired, and reinforced	<table style="border: none;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black;"></td> <td style="padding-left: 5px;">Skill introduced and acquired</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px; background: repeating-linear-gradient(-45deg, transparent, transparent 2px, #cccccc 2px, #cccccc 4px); border: 1px solid black;"></td> <td style="padding-left: 5px;">Skill re-introduced, acquired and reinforced</td> </tr> </table>		Skill introduced and acquired		Skill re-introduced, acquired and reinforced
	Skill not introduced								
	Skill introduced, acquired, and reinforced								
	Skill introduced and acquired								
	Skill re-introduced, acquired and reinforced								

Basic Emergency Lifesaving Skills (BELS)

- **Annexe 5** : *Question écrite n° 11547 de M. Roland Courteau (Aude - SOC) publiée dans le JO Sénat du 24/12/2009 - page 300.*

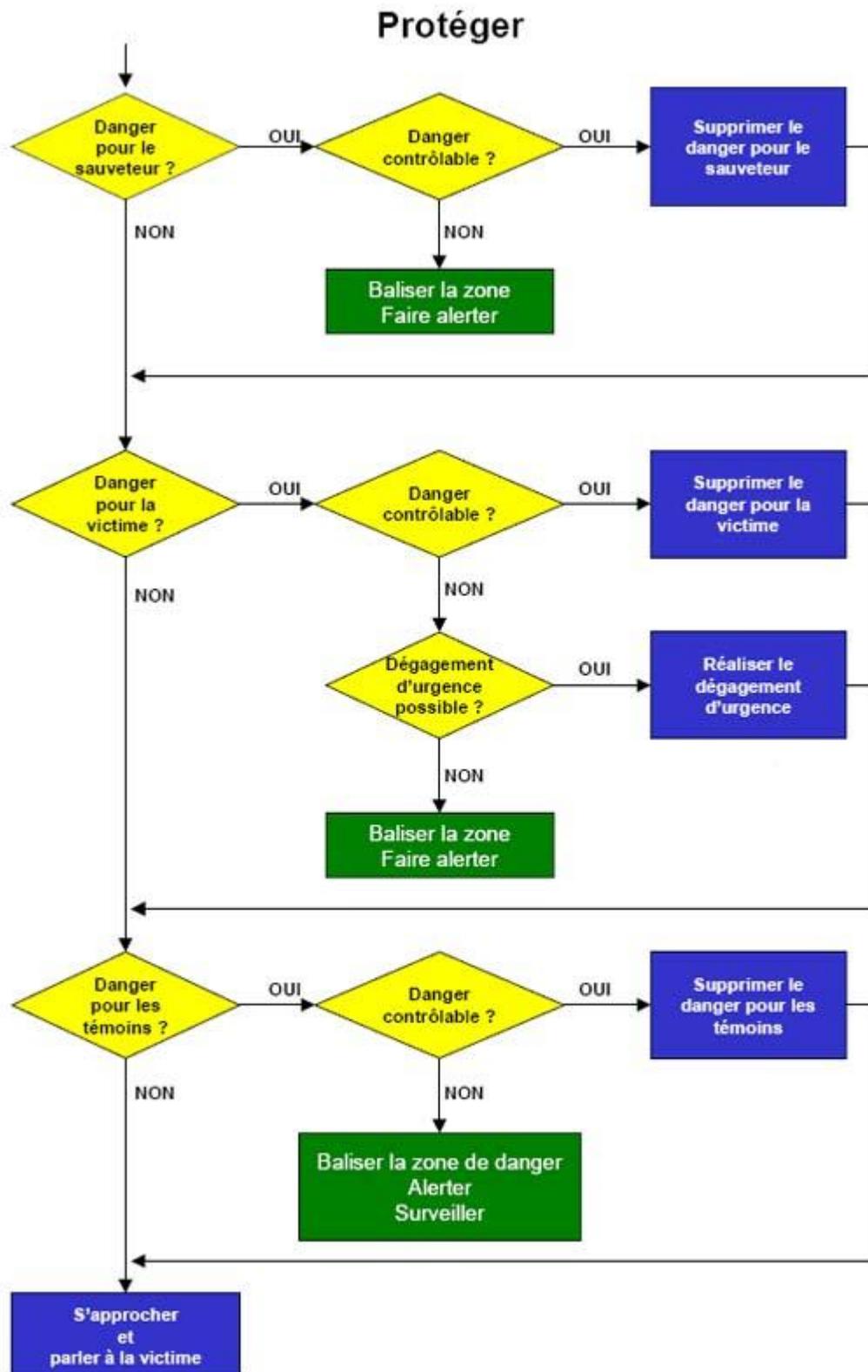
M. Roland Courteau expose à Mme la ministre de la santé et des sports que les pays du Nord de l'Europe comptent la plus forte proportion de populations formées aux premiers secours (95 % en Norvège, 75 % en Islande, 80 % en Allemagne et en Autriche), mais que seulement 43 % des Français ont été formés ou initiés aux gestes qui sauvent, tandis que seulement 29 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme ou d'un brevet de secouriste.

Il lui précise également que les pays d'Europe du Nord disposent souvent d'une législation rendant obligatoire la formation aux premiers secours que ce soit dans le cadre scolaire, sur le lieu de travail ou pour l'obtention du permis de conduire, et il lui indique que cette législation est effectivement appliquée. Il lui demande donc s'il est dans ses intentions de prendre toutes initiatives permettant d'assurer la formation aux gestes de premiers secours, à tous les âges de la vie : dès l'école, pour les jeunes d'âge scolaire, au moment du permis de conduire ou des journées d'appel de préparation à la défense (JAPD), sur le lieu de travail pour les adultes, sans oublier les seniors, qui aujourd'hui sont sous-formés.

- **Annexe 6** : *Réponse du Ministère de la santé et des sports publiée dans le JO Sénat du 03/06/2010 - page 1399.*

La nécessité de développer l'apprentissage des gestes de premiers secours pour l'ensemble de la population est une préoccupation du ministère de la santé et des sports. La loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique prévoit, en son article 48, la délivrance d'un cours d'apprentissage sur les premiers gestes de secours aux élèves des collèges et des lycées. De même, la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile précise, dans son article 5, que « tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours ». Cette mesure est en cours de déploiement pour tous les élèves, de la maternelle au lycée. Le suivi de celle-ci est assuré par un comité de pilotage interministériel composé des ministères chargés de l'éducation nationale, de la santé et de l'intérieur. Lors de la journée d'appel et de préparation à la défense, un apprentissage des gestes de premiers secours est réalisé, incluant l'utilisation d'un défibrillateur. Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge française. En ce qui concerne la population générale, un arrêté en date du 6 novembre 2009 fixe le contenu minimal d'une initiation de l'ensemble de la population à l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque. Cette formation, d'une durée maximale d'une heure, peut être assurée par les acteurs de la sécurité civile et les professionnels de santé.

- Annexe 7 : Référentiel national – compétences de sécurité civile PSE 1 – Ministère de l'Intérieur. Janvier 2007.



- **Annexe 8** : Document de suivi « apprendre à porter secours ».

DOCUMENT DE SUIVI "APPRENDRE À PORTER SECOURS "

Évaluation des acquisitions des élèves (savoirs et compétences)

Nom : Prénom :

N.B. : on effectuera au moins un bilan dans la dernière année du cycle et on indiquera si l'évaluation a été effectuée en situation formelle (entretien, questionnaire ou une présentation écrite et/ou imagée...) ou en situation de simulation (voire réelle).

PRÉVENTION			
L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Reconnaître des objets pouvant présenter un risque			
Repérer une situation de danger (différencier le danger qui a un caractère inhabituel)			
Identifier des risques dans un environnement plus ou moins familier			
Suivre des consignes données par un adulte présent			
Énoncer les mesures de prévention à mettre en œuvre face à un risque, un danger			
Agir en ayant anticipé un risque, un danger et appliquer des mesures de prévention adaptées			
PROTECTION (pour éviter un suraccident)			
L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Respecter les consignes données pour éviter un suraccident			
Se mettre hors de danger pour éviter un suraccident			
Se protéger des conséquences de l'accident			
Protéger autrui des conséquences de l'accident			
S'impliquer dans des mesures de protection collective (par exemple, lors des exercices d'évacuation et de mise à l'abri)			
ALERTE			
L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Demander de l'aide			
- en sollicitant un adulte			
- en composant le 15 (SAMU)			
- en appelant le service le mieux adapté : 15 (SAMU), 17 (police), 18 (pompiers)			
Téléphoner pour alerter			
- en disant son nom			
- en se situant			
- en décrivant ce qui se passe			
Décrire une situation, guidé par un questionnement et pour cela :			
- nommer les parties du corps			
- décrire une lésion (sa nature, son aspect, ...)			
- décrire l'état de conscience d'une personne			
- décrire l'état de la ventilation d'une personne inconsciente			
INTERVENTION			
L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Dire à la personne concernée ce qui a été fait pour elle			
Rassurer et reconforter la personne concernée			
Éviter de bouger la partie du corps où siège le traumatisme ; éviter de bouger une personne en cas de chute de hauteur ou de choc violent			
Refroidir une zone brûlée du corps			
Appuyer sur une plaie qui saigne avec une main protégée			
Mettre une personne inconsciente sur le côté			

Ce document sera transmis au collège par la directrice ou le directeur de l'école.

- Annexe 9 : Apprendre à porter secours. Ministère de l'Education nationale.

Tableau général des compétences à acquérir par les élèves à l'école primaire 5

Tableau A – Apprendre à porter secours – compétences à acquérir par les enfants à l'école primaire			
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Prévenir	Être capable : de reconnaître les risques de l'environnement familial.	Être capable : - d'identifier les risques de son environnement familial puis plus lointain ; - d'anticiper ; - d'éviter un accident.	Être capable : - d'évaluer pour soi, pour les autres, les risques de la vie quotidienne ; - de connaître les mesures de prévention à prendre.
Protéger	Être capable : - de repérer une situation inhabituelle ou de danger, pour soi, pour les autres ; - de se mettre hors de danger ; - de respecter les consignes données pour éviter un suraccident.	Être capable : - d'identifier un danger pour soi, pour les autres ; - de se protéger ; - de protéger autrui.	Être capable : - d'analyser une situation complexe pour alerter et s'impliquer dans la sécurité collective ; - de mettre en œuvre une protection adaptée à la situation.
Alerter	Être capable : - de demander de l'aide pour porter secours ou être secouru ; - de composer le 15 sur un téléphone ; - de donner son nom et l'endroit où l'on se trouve ; - de décrire une situation ; - de nommer les différentes parties du corps.	Être capable : - d'alerter le 15 (SAMU) d'une manière plus structurée : • en répondant aux questions du médecin régulateur, • en décrivant précisément un fait ou une situation, et en indiquant la localisation de la lésion et en décrivant son aspect, • en se situant dans un environnement familial ou plus lointain.	Être capable : - de donner l'alerte d'une manière de plus en plus structurée au service adapté (15, 17, 18) ; - de décrire plus précisément une situation et l'état d'une personne (conscience, inconscience, respiration).
Intervenir auprès de la victime	Être capable : - de rassurer la victime en expliquant qu'on a demandé de l'aide auprès d'un adulte ou du 15 ; - de suivre le ou les conseils donnés.	Être capable : - de rassurer la victime ; - d'appliquer les consignes données ; - de faire face à une situation simple : • éviter toute mobilisation de la partie du corps traumatisée, • refroidir une zone brûlée, • appuyer sur une plaie qui saigne avec une main protégée.	Être capable : - de rassurer la victime ; - d'appliquer les consignes données ; - de faire face à une situation complexe : • apprécier l'état de conscience d'une victime, en basculant la tête en arrière, • libérer les voies aériennes d'une victime inconsciente • vérifier la présence de la respiration, • « mettre sur le côté » une victime inconsciente qui respire ⁵ ; - de surveiller l'évolution de la situation et de l'état de la victime. ⁵ Cas particulier de chute d'un lieu élevé (échelle...) ou de choc violent (piéton renversé...) : la « mise sur le côté » ne se pratique que sur le conseil du médecin régulateur.

5. Ce tableau est publié en annexe 6-9 de la circulaire n° 9003-910 du 1^{er} décembre 9003.

- **Annexe 10 :** Extrait d'un entretien avec M. Anthony Trifaut.

1	<i>Amélie</i>	<i>Depuis combien de temps êtes-vous sapeur-pompier ?</i>
2	<i>Anthony TRIFAUT</i>	<i>Je suis sapeur-pompier professionnel depuis 16 ans. Auparavant, j'ai été sapeur-pompier volontaire depuis l'âge de 16 ans.</i>
3	<i>Amélie</i>	<i>L'intervention dans l'école de Montfort-le-Gesnois a-t-elle été de votre initiative ou avez-vous été contacté par un tiers ?</i>
4	<i>Anthony TRIFAUT</i>	<i>Je suis intervenu dans l'école en proposant mes compétences de formateurs à la directrice enseignante de ma fille au moment. Etant formateur de formateur de premiers secours dans ma profession mais aussi dans une association affiliée nationalement, c'est tout naturellement que je me suis proposé à l'école de mes enfants. Egalement très attentif aux comportements des enfants dans ces situations, cela m'a donné l'envie de tenter l'aventure à Montfort-le-Gesnois.</i>
5	<i>Amélie</i>	<i>Depuis combien de temps dure ce partenariat ?</i>
6	<i>Anthony TRIFAUT</i>	<i>J'interviens bénévolement dans les écoles depuis 5 ans maintenant pour toutes les classes (CP au CM2) à hauteur de 9 heures par niveau. Pour des raisons de progression pédagogique, ces 9 heures sont répartis trimestriellement sur des séances de 1h30.</i>
7	<i>Amélie</i>	<i>Pouvez-vous décrire les interventions effectuées en fonction des niveaux de classe dans l'école ?</i>
8	<i>Anthony TRIFAUT</i>	<p><i>Intervention du CP au CM2 à hauteur de 9 heures par niveau pour aborder 6 modules de formations suivant l'âge des enfants.</i></p> <p><i>Tous les enfants ont été initiés sur les règles de prévention des risques par rapport à leur environnement (Ecole, Maison, dans la rue). Ils ont ensuite travaillé la protection à mettre en œuvre selon leur âge. Chaque élève a pu ensuite travailler sur l'alerte des secours et pour les plus petits fabriquer leur propre fiche d'appel.</i></p> <p><i>Les autres modules abordés sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les saignements</i> • <i>Les plaies et brûlures</i> • <i>Les victimes inconscientes</i> <p><i>Ces trois modules sont adaptés en fonction de l'âge de l'enfant.</i></p>
9	<i>Amélie</i>	<i>Selon vous, y-a-t-il des choses à améliorer concernant la mise en place de cet apprentissage à l'école ?</i>

10	<i>Anthony</i> <i>TRIFAUT</i>	<i>Tout est perfectible. A Montfort, l'implication des professeurs est concordant avec mon action, donc les enfants sont très motivés et retiennent très bien. Nous pouvons améliorer l'apprentissage de ces règles de citoyenneté si l'école était encore plus partie prenante de cet apprentissage au-delà de ces 9 heures proposés bénévolement.</i>
11	<i>Amélie</i>	<i>Intervenez-vous dans différentes écoles ? Si oui, lesquelles ?</i>
12	<i>Anthony</i> <i>TRIFAUT</i>	<i>Je suis déjà intervenu dans d'autres écoles et j'ai élaboré, en tant que responsable départemental de l'APS à L'Union Départemental des sapeurs-pompiers de la Sarthe (Apprendre à Porter Secours).</i>
13	<i>Amélie</i>	<i>De quel(s) diplôme(s) ou attestation(s) disposez-vous concernant les premiers secours ?</i>
14	<i>Anthony</i> <i>TRIFAUT</i>	<i>Je suis titulaire de la formation de formateur de formateur de Premiers secours, concepteur, et animateur d'une action de formation.</i> <i>Formateur PSE 1 et 2</i> <i>Titulaire de la formation Premiers Secours nécessaire à l'exercice de mon métier.</i>
15	<i>Amélie</i>	<i>Selon vous l'apprentissage des premiers secours est-il indispensable à la formation du citoyen ?</i>
16	<i>Anthony</i> <i>TRIFAUT</i>	<i>Oui cette formation est indispensable à la formation citoyenne quel que soit l'âge.</i> <i>Malheureusement seulement 8% de la population française est formée aux gestes de premiers secours.</i>

Apprendre à porter secours

Résumé: Alors que plusieurs pays, dont la France, sont touchés par des attentats terroristes, nous pouvons nous interroger sur la formation aux premiers secours des citoyens. Cet apprentissage figurant dans les programmes depuis 1997 semble pourtant rencontrer quelques obstacles dans la pratique. Ces constats me conduisent à proposer la problématique suivante : en quoi l'apprentissage des premiers secours participe-t-il à la formation du citoyen ? Comment l'enseigner à l'école ? En prenant appui sur les programmes concernant l'apprentissage des premiers secours de 1997 à aujourd'hui, je souhaite mettre en évidence la place de cet enseignement en France et à l'étranger, notamment en Norvège, en Australie et aux Etats-Unis, ainsi que les enjeux de santé publique, pédagogiques et éducatifs de cet enseignement. Enfin, à travers des données recueillies auprès de 80 professeurs des écoles exerçant en France, plusieurs obstacles rencontrés sont identifiés, et plusieurs mises en place possibles de cet enseignement sont envisagées, permettant ainsi l'implication de partenaires et l'élaboration d'un projet d'école en lien avec l'apprentissage des premiers secours.

Mots-clés : porter secours, éducation, santé, citoyenneté, autonomie.

First aid learning

Abstract: While several countries, for example France, are affected by terrorist attacks, we can wonder about the first aid training of their citizens. This learning theory appearing in programmes since 1997 nevertheless seems to come across some obstacles in practice. These reports lead me to propose the following problem: how does the training of first aid contribute to the training of the citizen? How should be taught in schools?

Considering the programmes which look at the first aid training from 1997 to today, I'd like to highlight the place of this education in France and abroad, in particular in Norway, in Australia and in the United States, as well as the instructive and educational, public health issues of this educational training. Finally, through data collected from 80 French schoolteachers, several identified obstacles, and several considered the possible setting up of this educational training, thus allowing partners' implication and elaboration of a educational programme in relation to the learning of the first aid.

Key-words: provide assistance, education, health, citizenship, independence.